



ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE VALAISANNE



CANTON DU VALAIS

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire
Service de l'Agriculture



"Ce que nous appelons le présent, l'instant présent,
est en partie un souvenir du passé, et, en partie une
anticipation de l'avenir.
Entre *déjà plus* et *encore à venir...*"

Sur les épaules de Darwin
Les battements du temps

Jean-Claude Ameisen

Crédits photos : Valais Terroir
SCA

Lieu : Conthey-Châteauneuf

Date : Le 11 avril 2013

Sommaire

1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN 2012 EN CHIFFRES ET LES DEFIS DU FUTUR	3
2. POLITIQUE AGRICOLE 2017 ET PAIEMENTS DIRECTS	5
3. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES	9
3.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse	10
3.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (Bovins, ovins et caprins)	11
3.3 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles.	13
3.4 Surface agricole utile en Valais	14
3.5 Couverture et utilisation du sol en Valais et en Suisse.	17
3.6 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais	19
3.7 Structure du vignoble valaisan et production	23
3.8 Reconversion du vignoble	26
4. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE	28
4.1 Soutiens aux améliorations de structures	29
4.2 Formation de base et continue	32
4.3 Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais	35
4.4 Qualité des produits	37
4.5 Agritourisme	39
4.6 Apiculture	41
4.7 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne	43
5. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN	44
5.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2012	45
5.2 Chiffre d'affaires de la filière vitivinicole valaisanne	47
5.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères	48
6 EVOLUTION DU RENDEMENT BRUT	52
6.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne	53
7. EVOLUTION DES PAIEMENTS DIRECTS	55
7.1 Evolution des paiements directs	56
8. VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE ET RESULTATS DES COMPTABILITES	58
8.1 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse	59
8.2 Résultats des comptabilités 2011 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail	65



1. EN RESUME L'AGRICULTURE VALAISANNE EN 2012 EN CHIFFRES ET LES DEFIS DU FUTUR

La Statistique est un outil de pilotage à disposition des autorités politique, des organisations professionnelles et de l'administration chargées de définir les conditions cadre du développement de l'agriculture Valaisanne

La mutation structurelle des exploitations agricoles se poursuit. Entre 2000 et 2011, le nombre d'exploitations agricoles a baissé de 30% pour atteindre en 2011 3734 unités qui représentent le 6.5 % des exploitations suisses. La pression sur la surface agricole utile (SAU) perdure avec une perte de 2200 ha sur la période 2000 à 2011 avec une diminution particulièrement inquiétante des terres ouvertes (TO) de 19% (-557 ha)

On constate depuis quelques années une progression réjouissante des cultures d'asperges et des cultures hors sol qui sont soutenues par des aides cantonales à la reconversion. Cependant, le secteur maraîcher traverse une période difficile en raison notamment de l'éloignement des marchés. Les surfaces maraîchères ont régressé de 9.7% en Valais entre 2011 et 2012.

Les arboriculteurs valaisans ont produit 55'855 tonnes de fruits (-6.9% par rapport à la moyenne 2000-2010). Avec encore 35% des surfaces arboricoles, le Valais assure un approvisionnement substantiel du pays en fruits grâce à un assortiment variétal de plus en plus diversifié qui répond à la demande des consommateurs. Avec une production de 8'510 tonnes de légumes, 2012 a été une année ayant vu sa production baisser de 55% par rapport à la moyenne 2000-2010.

Afin d'assurer la diversification variétale, le canton a poursuivi et maintenu son aide à la reconversion des cultures de fruits et légumes. Ainsi depuis 2010, l'aide cantonale de 7.8 millions de francs a concerné à ce jour 441 dossiers de demandes et 253 ha. En parallèle, la promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne se maintient à un niveau élevé avec l'octroi d'une aide financière de près de 2.3 millions de francs pour 2012.

Le vignoble valaisan reste le 1er vignoble de Suisse avec 4976 ha mais passe sous la barre des 5000 ha. La récolte 2012 atteint 37.7 millions de litres soit une baisse de 7.2% par rapport à la moyenne décennale et de -12.9 % par rapport à 2011.

D'une manière générale, le canton anticipe les défis du futur en encourageant le financement d'infrastructures agricoles ou de projets de développement régionaux. Durant la période 2000 à 2012 le canton et la Confédération ont financé à hauteur de 300 millions (environ pour moitié en crédit agricole sans intérêt et pour moitié avec des contributions à fonds perdus) ces infrastructures et projets d'améliorations foncières.

Le rendement brut 2012 de l'agriculture valaisanne se monte à 321 millions de francs. Ce résultat est en baisse de 6% par rapport à 2011. Le poids important du secteur viticole dans l'agriculture valaisanne (51.6 % du rendement brut total) influence fortement l'évolution du rendement brut total.

Depuis 2010 on constate un retournement de tendance du chiffre d'affaire de la filière viticole après 4 années de hausse successive. Avec 411 millions de francs en 2011 la tendance négative s'est accentuée.

Les paiements directs versés pour l'année 2012 s'élèvent pour un peu plus de 107 millions de CHF pour un montant moyen de près de 36'000 CHF par exploitation.

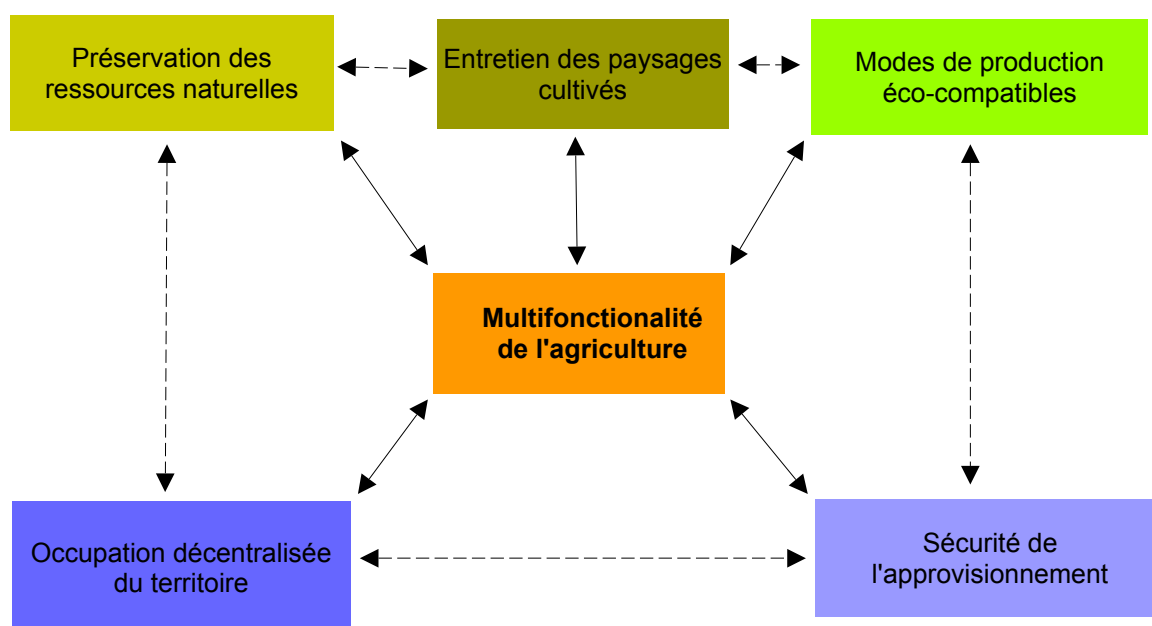
Chaque année la station de recherche ART publie les résultats comptables de plus de 3000 exploitations dont environ 850 exploitations avec bétail en zone de montagne. Le Service de l'agriculture contribue à cette enquête nationale en fournissant 42 comptabilités d'exploitations agricoles VS situées en zone de montagne avec la garde du bétail. Les résultats des comptabilités de notre canton ont été comparées à l'échantillon ART pour la période 2009 à 2011 sur les données liées aux structures d'exploitation, à la prestation brute, aux coûts réels d'exploitation et au revenu agricole.

Le plus grand changement dans la politique agricole 2014-2017 de la Confédération est la réforme des paiements avec un enjeu pour le Valais de 40 millions de francs. Le Service de l'agriculture a déterminé une stratégie qui devrait permettre aux agriculteurs de bénéficier de l'ensemble des paiements directs. Dans ce contexte le Service cantonal de l'agriculture a lancé une vaste campagne d'information, début 2013, sur les changements qui interviendront dans la politique agricole dès 2014.

Cette campagne d'information est suivie par le développement des nouveaux programmes de paiements directs; dès le printemps 2013, en préparation avec le changement de système au 1.1.2014. Trois axes majeurs sont poursuivis, à savoir le développement de réseaux écologiques et de projets paysagers sur l'ensemble du territoire ainsi que le relevé des valeurs naturelles sur l'ensemble des alpages valaisans.

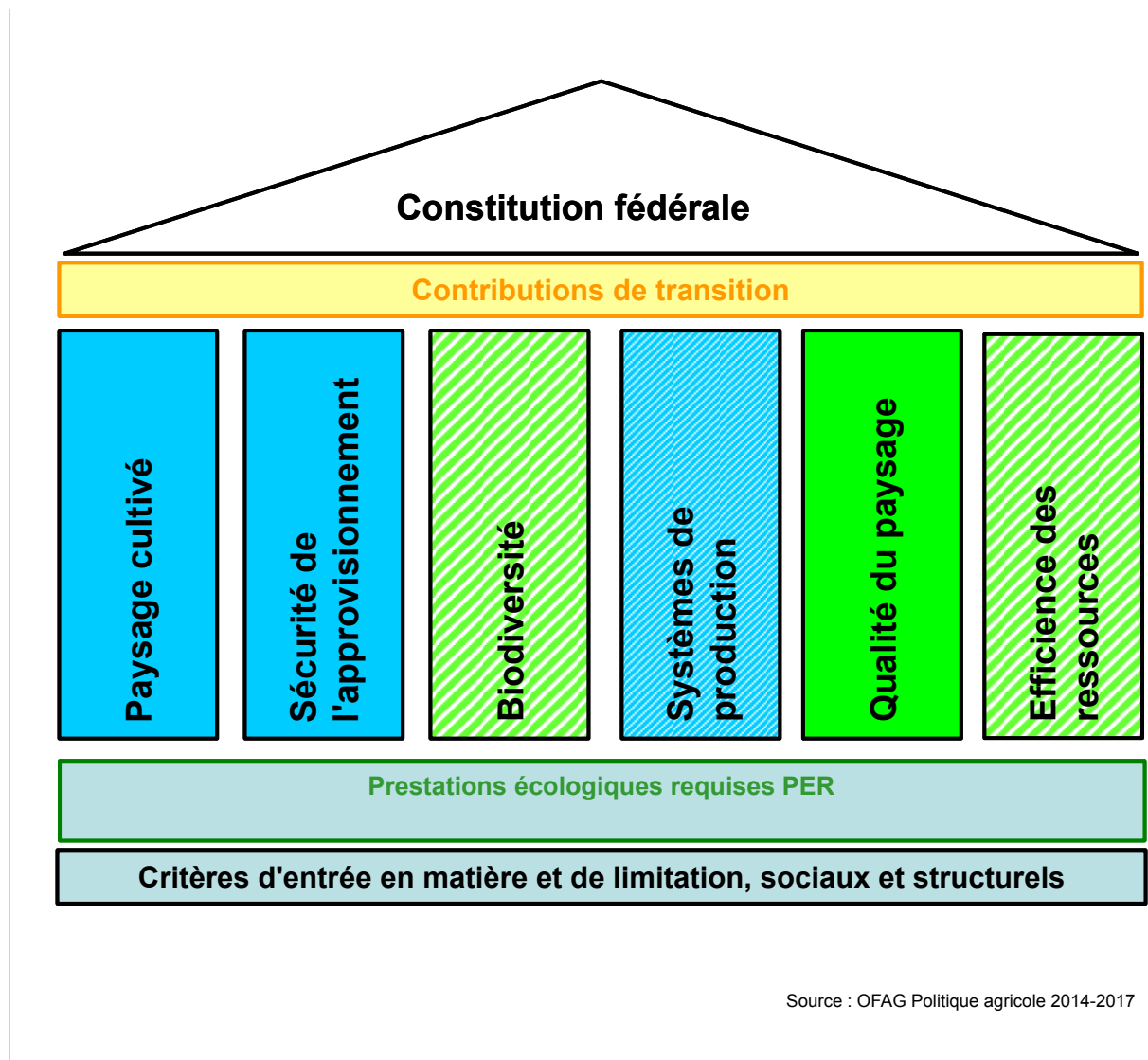
2. POLITIQUE AGRICOLE 2017 ET PAIEMENTS DIRECTS

" La multifonctionnalité de l'agriculture au coeur des enjeux futurs "



Le plus grand changement dans la politique agricole 2014-2017 (PA 14-17) de la Confédération est le système des paiements directs. Celui-ci a été conçu pour répondre de manière plus ciblée aux objectifs de l'agriculture fixés dans la Constitution fédérale. Ainsi chaque paiement direct répond à un objectif pré-

cis ce qui donne une plus grande transparence au système, facilite la communication et surtout améliore l'efficacité des moyens financiers alloués. Le nouveau système des paiements directs entrera en vigueur le 1er janvier 2014.



Le **premier pilier**, c'est-à-dire les contributions au paysage cultivé, se compose des éléments suivants qui concernent :

- Le maintien d'un paysage ouvert
- L'entretien et l'exploitations de terrains agricoles et viticole (et terrasses) en pente
- L'exploitation des alpages pour l'exploitation à l'année (fourrage grossier) et l'estivage.

Le **deuxième pilier**, qui touche à la sécurité de l'approvisionnement, englobe une contribution :

- De base (CHF/Ha)
- Pour les conditions de production difficiles (montant progressif en fonction de la zone de production).
- D'encouragement aux grandes cultures et aux cultures pérennes.
- et pour les cultures particulières (colza, soja,...)

" PA 2014-2017 : Des opportunités à saisir pour le Valais "

Le **troisième pilier**, contribution à la biodiversité, se compose d'une contribution :

- A la promotion de la biodiversité avec trois niveaux de qualité (qualité 1: surfaces de compensation écologique actuelle; qualité 2: surface à haute valeur écologique y compris sur les alpages; qualité 3: surfaces dans inventaires fédéraux (prairies et paturages secs; bas-marais, etc).
- A la mise en réseau écologique des surfaces de compensation écologique.

Le **quatrième pilier**, lié au système de production, qui encourage par le biais de contribution la promotion des systèmes de production proche de la nature, éocompatibles et respectueux de la vie animale.

- A la culture biologique
- A la culture extensive de céréales et de colza.
- A la production de lait et de viande basée sur les herbages.
- Au bien-être des animaux.

Le **cinquième pilier**, contribution à la qualité du paysage, doit promouvoir la diversité des paysages cultivés et contribuer à combattre la perte de diversité des paysages. Ainsi, cette contribution soutient l'entretien ciblé de paysages cultivés traditionnels, la revalorisation de paysages cultivés peu attrayants et les prestations de l'agriculture visant à répondre aux nouvelles attentes de la population en rapport avec le paysage. Seul les projets collectifs sont mis au bénéfice de ce type de contributions.

Le **sixième pilier** concerne l'efficacité des ressources naturelles soit :

- Des programmes nationaux pour l'efficacité des ressources: ex. utilisation de pendillards, du non labour, application produit phyto sous feuillage.
- Des programmes régionaux pour l'utilisation durable des ressources naturelle (diminution des émissions d'ammoniac, de nitrates, de phosphore et autres, travail minimal du sol, enherbement des vignes (Vitisol)).
- Des programmes régionaux pour la qualité des eaux (programmes d'assainissement).

Afin d'assurer une évolution socialement supportable, une contribution de transition permettant de combler en partie la diminution des paiements directs liées aux changements de système sera accordée durant une période limitée avec une dégression dans le temps.

Afin d'augmenter le montant attribué au Valais par le nouveau système de paiements directs, le SCA a déterminé une stratégie permettant aux agriculteurs valaisans de bénéficier de tout le panel de paiements directs dès 2015 au plus tard.

Pour cela, il lance dès janvier 2013, une large campagne d'information sur la politique agricole 14-17.

De plus, sous condition des futures ordonnances, le SCA s'est fixé comme priorité de soutenir

avant tout les nouveaux programmes disponibles dès 2014 avec les objectifs suivants :

- a) En 2015, tous les agriculteurs bénéficiant de paiements directs peuvent faire partie d'un projet qualité paysage
- b) En 2015, toutes les surfaces en zone d'estivage ayant droit aux contributions pour la promotion de la biodiversité qualité 2 et 3 peuvent en bénéficier.

En parallèle, le SCA s'engage à soutenir les initiatives régionales pour l'élaboration de projets de mise en réseau, d'utilisation durable des ressources naturelles, de protection des eaux, de qualité du paysage ou les demandes d'évaluation de la qualité de la biodiversité sur la surface agricole utile.

Le Valais a incontestablement d'importantes potentialités avec la politique agricole 14-17.

Afin de permettre à chaque agriculteur de les utiliser au mieux il est avant tout nécessaire de pouvoir compter sur leur propre engagement. Une campagne d'information intensive et un conseil adapté sont les éléments essentiels aux changements nécessaires pour optimiser les paiements directs dans chaque exploitation.

Les projets spécifiques à la biodiversité, à l'environnement et au paysage nécessitent l'engagement de tous les acteurs en passant par le service de l'agriculture, les communes, les organisations professionnelles, les agriculteurs et les autres milieux potentiellement intéressés.

Des outils adaptés aux technologies actuelles doivent être utilisés pour faciliter le travail administratif des agriculteurs.

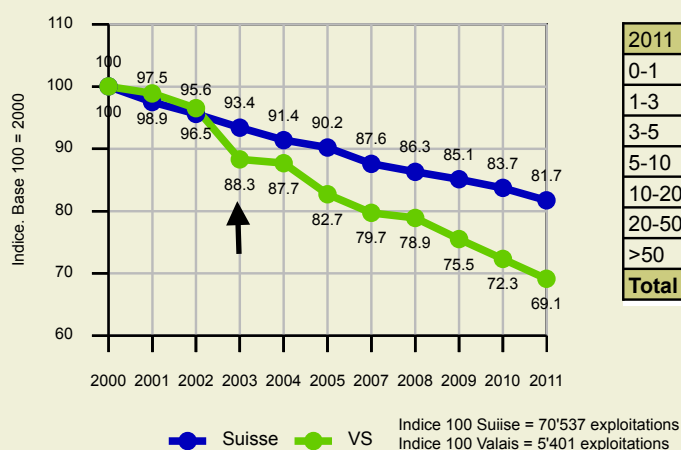


3. L'AGRICULTURE VALAISANNE EN QUELQUES CHIFFRES



3.1 Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse

Evolution des exploitations agricoles en Suisse et en Valais de 2000 à 2011.



Nombre d'exploitations suisses et valaisannes en 2011 par classe de surfaces productives (ha).

2011	Suisse	Valais	Poids du Valais
0-1	2'462	737	29.9%
1-3	3'661	526	14.4%
3-5	3'224	455	14.1%
5-10	8'935	845	9.5%
10-20	18'728	621	3.3%
20-50	18'528	485	2.6%
>50	2'079	65	3.1%
Total	57'617	3'734	6.5%

Source : OFS Relevé des structures agricoles

COMMENTAIRES

" Les exploitations agricoles valaisannes : une diminution de 30% en 10 ans "

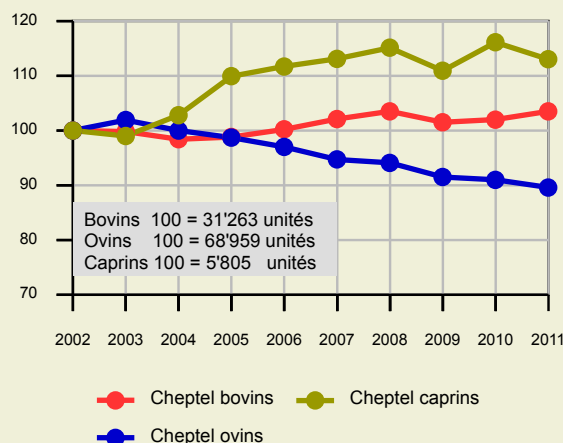
La spécificité du canton du Valais sur la structure du nombre d'exploitations par classes de surfaces mise en évidence les années précédentes se confirme en 2011. Les exploitations valaisannes de moins de 10 ha SAU (2'563 exploitations) représentent plus de 14% des exploitations suisses (18'282) dans cette catégorie en 2011. Le nombre d'exploitations valaisannes de plus de 50 ha est resté stable entre 2010 et 2011 (65 exploitations en Valais). L'augmentation des surfaces se fait encore bien souvent au détriment de l'estivage au travers d'une augmentation de la surface de production de fourrage (la PA 2014-17 devrait corriger cette tendance).

En 2011, nous constatons toujours une érosion du nombre d'exploitations agricoles aussi bien en Suisse (-2.5% de baisse entre 2010 et 2011) qu'en Valais (-4.4% de baisse entre 2010 et 2011). En 2011, nous recensons 57'617 exploitations en Suisse et 3'734 exploitations Valais soit 6.5% du total des exploitations Suisses qui cultive 3.5% de la SAU Suisse. La structure des exploitations en Valais continue à se modifier à un rythme soutenu depuis les années 2003. Les changements de structures ont conduit à une perte d'environ 20% des exploitations au niveau suisse et d'environ 30% des exploitations au niveau valaisan.

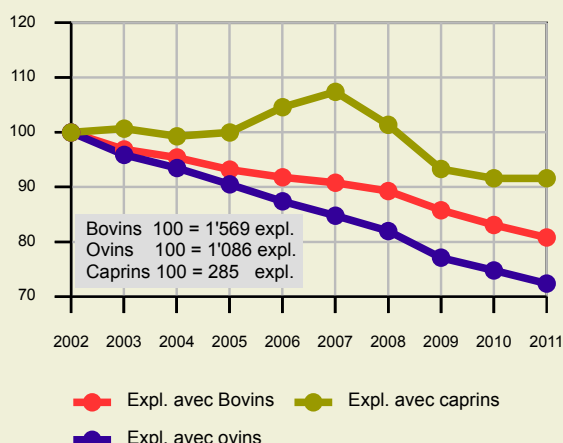


3.2 Exploitations agricoles avec animaux de rente (Bovins, ovins et caprins)

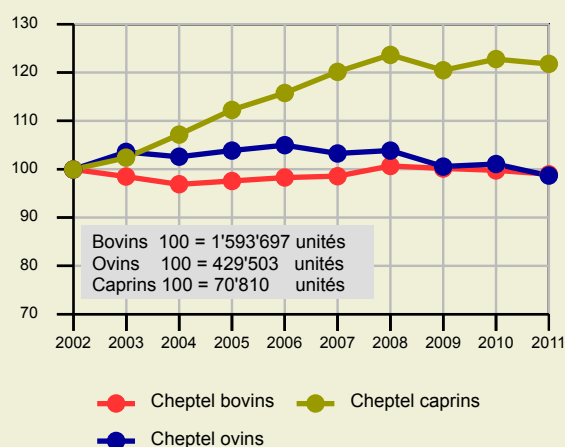
Evolution du cheptel valaisan (Bovins, Ovins, caprins)



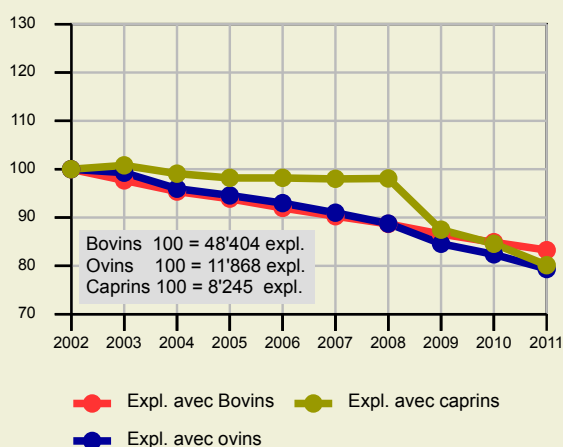
Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Valais avec : bovins, d'ovins et caprins.



Evolution du cheptel suisse (Bovins, Ovins, caprins)



Evolution du nombre d'exploitations agricoles en Suisse avec : bovins, d'ovins et caprins.



Source : OFS

COMMENTAIRES

Après une diminution marquée du cheptel bovin jusqu'en 2000, on constate une hausse de 5.6% des effectifs durant la période 2000 à 2011.

Depuis 2002, le cheptel ovin diminue constamment avec une baisse de 10.4% des effectifs entre 2002 (68'959 têtes) et 2011 (61'786 têtes).

Pour les caprins, nous constatons une hausse des effectifs entre 2003 et 2008 avec une progression du nombre de têtes de 16.1%. Cette évolution est suivie d'une stabilisation des effectifs entre 2008 (6'680 têtes) et 2011 (6'558 têtes).

"La taille du cheptel bovin détenu par exploitation en Valais se rapproche de plus en plus de la moyenne Suisse"

Cheptel moyen détenu par exploitation en Valais

Têtes de bétail	2002	2004	2007	2010	2011
Bovins	19.9	20.5	22.4	24.4	25.5
Ovins	63.5	67.9	70.9	77.3	78.6
Caprins	20.4	21.1	21.5	25.8	25.1

Cheptel moyen détenu par exploitation en Suisse

Têtes de bétail	2002	2004	2007	2010	2011
Bovins	32.9	33.4	35.9	38.7	39.1
Ovins	36.2	38.6	41.1	44.4	45
Caprins	8.6	9.3	10.5	12.5	13

Source : OFS

COMMENTAIRES

Durant la période 2002 à 2011, le cheptel moyen détenu par les exploitants valaisans a progressé de manière comparable entre les secteurs bovins, caprins et ovins. Nous constatons cependant une croissance un peu plus élevée pour le cheptel bovin (+28.1%) que pour les cheptels ovins (+23.8%) et caprins (+23.4%).

Durant la même période (2002-2011), la progression du cheptel moyen détenu par les exploitants dans l'ensemble de la Suisse, est moins homogène. Le cheptel bovin augmente de seulement 18.8%, le cheptel ovin de 24.3% et le cheptel caprin enregistre une forte progression de 51.8%.

"Le Valais avec ses surfaces herbagères extensives de montagne, détient environ 15% du cheptel ovin Suisse"

Part des exploitations VS par rapport au total CH détenant du cheptel (têtes de bétail)

Parts en % VS/CH	2002	2004	2007	2010	2011
Bovins	3.2	3.2	3.3	3.2	3.1
Ovins	9.2	8.9	8.5	8.3	8.3
Caprins	3.5	3.5	3.8	3.7	3.9

Part des effectifs en têtes de bétail du VS par rapport au total CH

Parts en % VS/CH	2002	2004	2007	2010	2011
Bovins	2	2	2	2	2.1
Ovins	16.1	15.6	14.7	14.5	14.6
Caprins	8.2	7.9	7.7	7.8	7.6

Source : OFS

COMMENTAIRES

Si nous constatons que la part des exploitants valaisans en Suisse qui détiennent des bovins et des caprins est restée relativement stable avec respectivement un poids de 3.1% et de 3.9%, celle des ovins est en régression passant de 9.2% à 8.3% du total des exploitations CH.

Le valais détient en 2011 une part stable de 2.1% du cheptel bovin Suisse. Cette part est en légère régression pour les ovins qui passent de 16.1% en 2002 à 14.6% en 2011. Ceci s'explique par une diminution du nombre d'exploitations ovines plus forte en Valais qu'en Suisse.

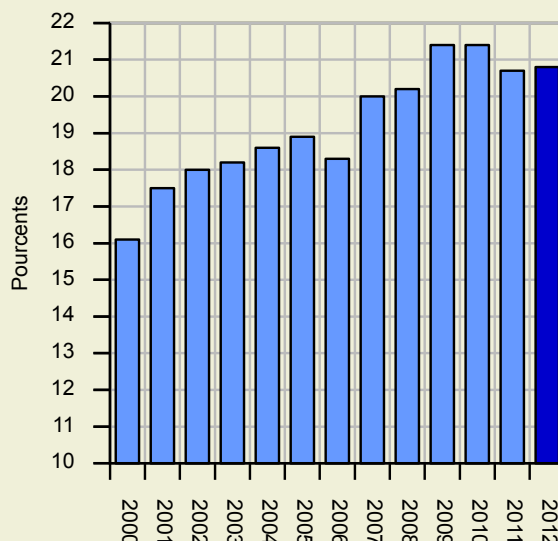


3.3 Evolution du nombre d'exploitations arboricoles.

Evolution du nombre d'exploitations en Valais et en Suisse. 2000-2012

	Suisse	Valais	Part du Valais en %
2000	3'248	524	16.1%
2001	3'162	552	17.5%
2002	3'087	557	18.0%
2003	2'967	540	18.2%
2004	2'898	540	18.6%
2005	2'713	514	18.9%
2006	2'651	486	18.3%
2007	2'655	532	20.0%
2008	2'596	525	20.2%
2009	2'600	556	21.4%
2010	2'595	556	21.4%
2011	2'543	527	20.7%
2012	2'529	526	20.8%

Exploitations arboricoles valaisannes en pourcents des exploitations suisses.



COMMENTAIRES

Le nombre d'exploitations arboricoles en Suisse a continuellement diminué pour atteindre 2529 unités en 2012 (réduction de 22.1 % par rapport à 2000). A l'inverse, le nombre d'exploitations arboricoles valaisannes est resté quasiment stable sur cette période. En Valais, un niveau élevé de professionnalisation est constaté puisque environ 23% des arboriculteurs cultivent le 78% des surfaces (rapport Arbo 2015).

Afin d'évaluer la situation de la reprise des exploitations arboricoles et maraîchères, le canton du Valais a lancé une étude sur ce thème. Un questionnaire a été envoyé en automne 2012 à quelques 300 chefs d'exploitations. Plus d'une centaine de réponses ont été adressées à l'office d'arboriculture à la fin décembre 2012. Cette enquête devra permettre d'identifier d'éventuelles difficultés dans le processus de remise d'une exploitation arboricole et maraîchère. Elle permettra au canton de cibler son soutien au secteur dans ce domaine.

3.4 Surface agricole utile en Valais

" Près de 2'200 ha de SAU perdues entre 2000 et 2011 "

Années	Ha SAU ⁽¹⁾ totale	Ha SAU terres ou- vertes	T.O en % de la SAU to- tale	Ha SAU surfaces herbagè- res	Surfaces herbagères en % de la SAU	HA SAU cultures pé- rennes	Cultures pé- rennes en % de la SAU totale	Ha SAU au- tres surfa- ces	Autres sur- faces en % de la SAU totale
2000	39'309	2'924	7.4	29'752	75.7	6'512	16.6	121	0.3
2001	39'400	2'997	7.6	29'655	75.3	6'615	16.8	133	0.3
2002	39'308	2'940	7.5	29'571	75.2	6'704	17.1	93	0.2
2003	38'783	2'820	7.3	29'527	76.1	6'344	16.4	92	0.2
2004	38'396	2'878	7.5	29'037	75.6	6'367	16.6	114	0.3
2005	38'430	2'802	7.3	29'075	75.7	6'418	16.7	135	0.4
2006	38'349	2'719	7.1	29'062	75.8	6'436	16.8	132	0.3
2007	38'123	2'580	6.8	29'000	76.1	6'402	16.8	141	0.4
2008	37'909	2'583	6.8	28'820	76.0	6'362	16.8	145	0.4
2009	37'721	2'585	6.9	28'548	75.7	6'444	17.1	143	0.4
2010	37'455	2'525	6.7	28'386	75.8	6'398	17.1	147	0.4
2011	37'139	2'367	6.4	28'257	76.1	6'406	17.2	109	0.3

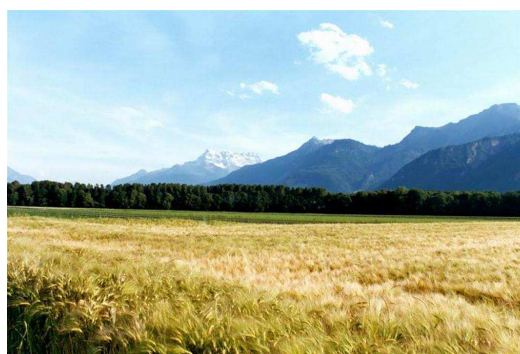
⁽¹⁾RS 910.91 Art. 14 Surface agricole utile (SAU)

Source : OFS

^(*) Par surface agricole utile, on entend la superficie d'une exploitation qui est affectée à la production végétale, à l'exclusion des surfaces d'estivage (art. 24), dont l'exploitant dispose pendant toute l'année

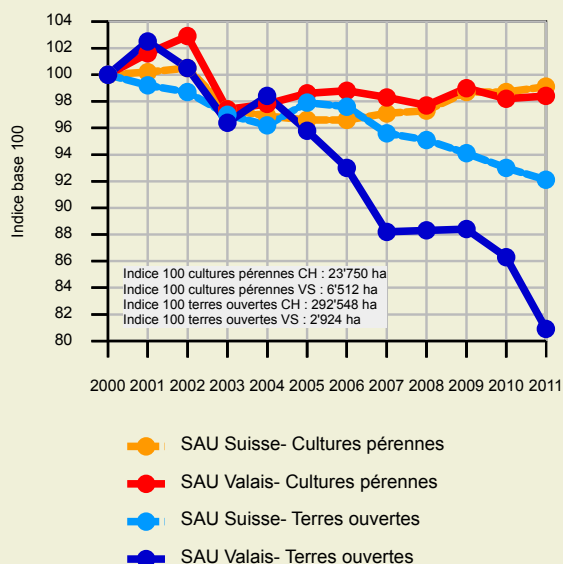
COMMENTAIRES

De 2000 à 2011, on constate une légère baisse de la SAU^(*) avec une surface de 39'309 ha en 2000 et de 37'139 ha en 2011, soit une diminution de 5.5% durant la période, ce qui représente 2'170 ha. La contribution des terres ouvertes (T.O) à cette perte de SAU s'élève à 25.7%, celle des herbages représente 68.9% et les cultures pérennes et autres de 5.4%. La perte des surfaces herbagères entre 2000 et 2011 (1'494 ha) provient d'un abandon des surfaces herbagères en zone de montagne de 1'598 ha, alors que la zone de plaine enregistre une hausse de 232 ha de surfaces herbagères.

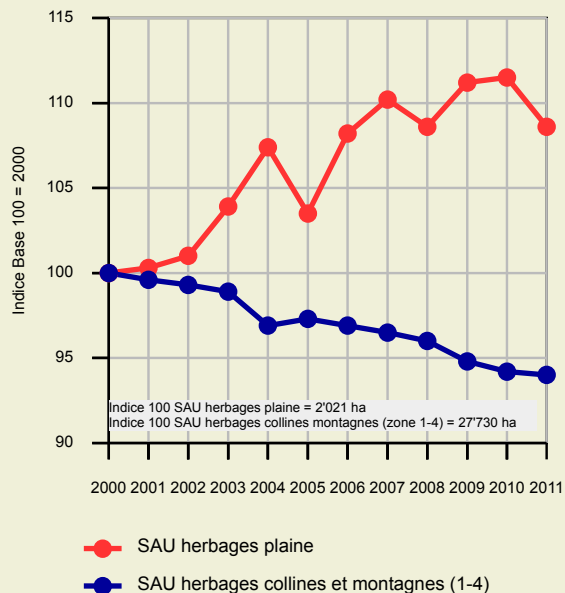


" En 2011, un quart de la SAU totale en plaine est en herbage "

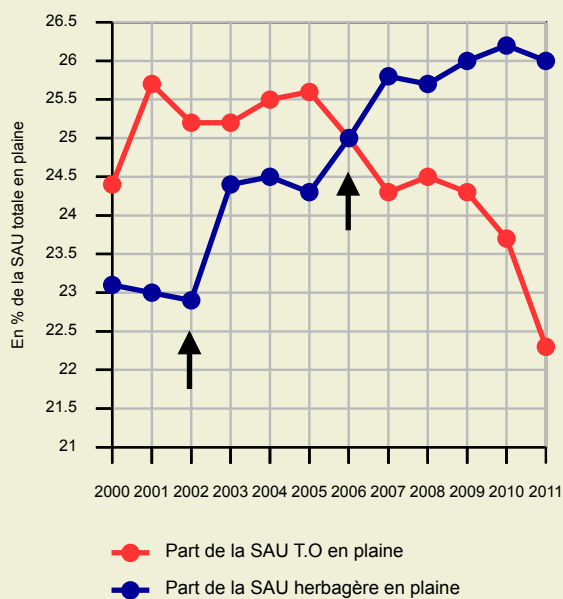
Evolution des surfaces SAU cultures pérennes et terres ouvertes. Suisse-Valais 2000-2011



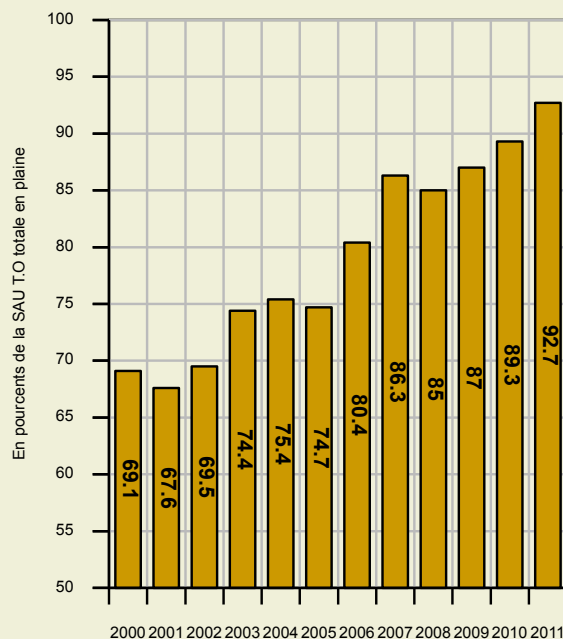
Evolution des surfaces herbagères plaine et montagnes (zone 1-4) et collines en valais



Evolution des parts des T.O et des surfaces herbagères en plaine-VS 2000-2011



Ratio SAU herbagères sur SAU T.O en plaine



COMMENTAIRES

Durant la période 2000 à 2011, le canton du Valais a perdu environ 557 ha de terres ouvertes (-19.1%) alors qu'au niveau Suisse la perte n'est que de -7.8% ce qui représente 23'052 ha. Cette différence constatée entre le Valais et la Suisse vient du fait de la localisation des TO en Valais, principalement situées en zone de plaine, et qui subissent un changement du mode d'utilisation et d'une forte pression du phénomène d'étalement urbain.

On constate qu'à partir de 2006, en plaine la part des surfaces herbagères (23% en 2001) sur la SAU totale dépasse la part des T.O (22.3% en 2011).

Si on constate une progression des surfaces herbagères en plaine, nous remarquons une régression des surfaces herbagères en zone de montagne et de collines. Entre 2000 et 2011, les surfaces herbagères en plaine ont augmenté de 8.6% alors qu'en zone de montagnes et collines elles ont régressé de 6%.

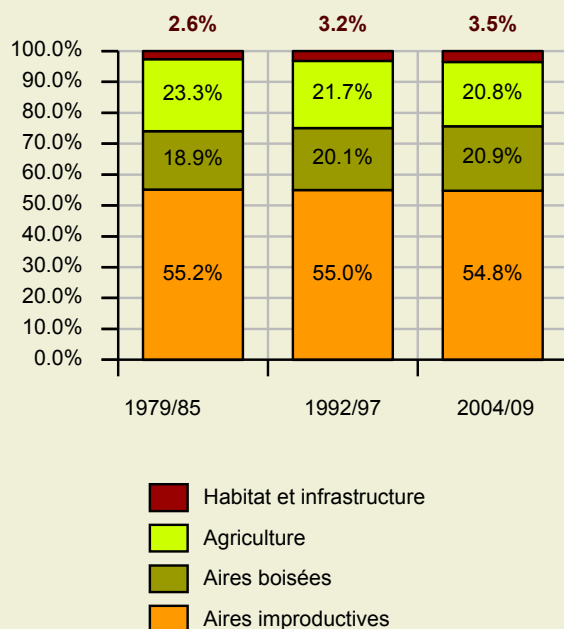
Les changements constatés du mode d'utilisation du sol en plaine influe sur la structure paysagère. Le descripteur (ratio surfaces herbagère/T.O) passe de 69.1% en 2000 à 92.7% en 2011.



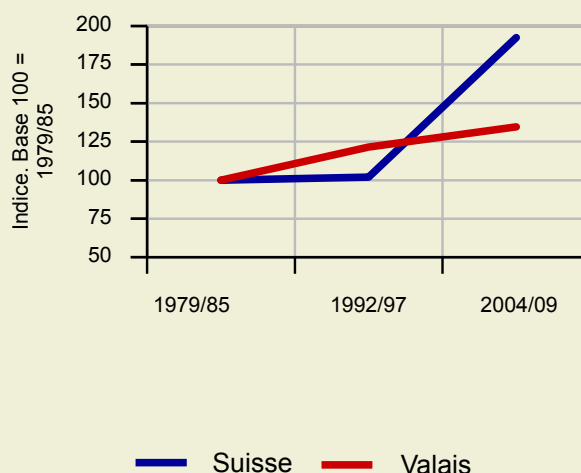


3.5 Couverture et utilisation du sol en Valais et en Suisse.

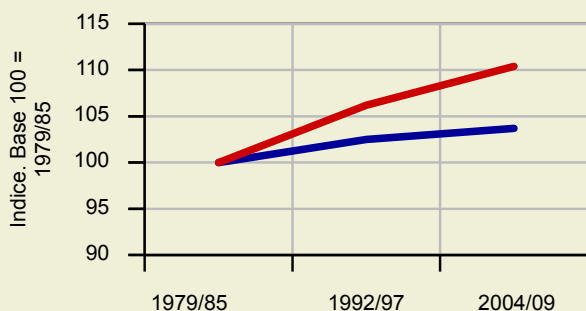
Répartition de la couverture du sol en Valais



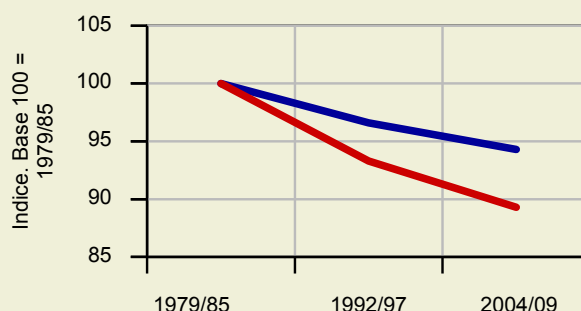
Habitat et infrastructure



Aires boisées



Agriculture



Ha	1979/85		1992/97		2004/09	
	CH	VS	CH	VS	CH	VS
Habitat et infrastructure	1334349	13714	1360649	16659	2556033	18463
Agriculture	1428695	121806	1379732	113585	1346941	108745
Aires boisées	965845	98772	989584	104850	1001566	109068

Source : OFS. Statistique de la superficie

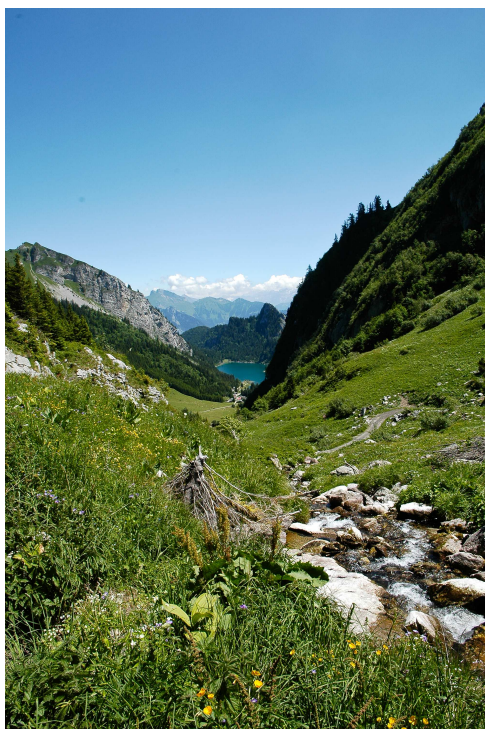
COMMENTAIRES

La couverture du sol en Valais s'est fortement transformée au cours du temps. Durant la période 1979/85, l'agriculture couvrait le 23.3% du territoire. Durant la période 2004/09, cette proportion est passée à 20.8%. Cette baisse de plus de 10% représente une perte pour l'agriculture d'environ 13'000 ha. Et souvent de bonnes terres agricoles.

Cette transformation de la couverture du sol se remarque encore mieux lorsque nous comparons les indices. L'évolution des indices donne une indication sur la vitesse de transformation du paysage. Les aires boisées ainsi que l'habitat et les infrastructures ont progressé; mais plus fortement pour ces derniers avec une hausse de 10.4% depuis la période 1979/85. Les terres agricoles ont au contraire fortement régressé de -10.7% durant la même période. L'évolution de la couverture du sol s'est accompagnée aussi d'un change-

ment dans les modes d'exploitations des sols. Et avec ces changements qui se sont additionnés sur plusieurs décennies, l'imperméabilisation du sol, l'érosion des terres, la perte de biodiversité, la transformation du paysage s'est accélérée. Le présent, l'espace géographique que nous vivons est la résultante de ces petits changements imperceptibles sur le moment. Ces légères modifications du paysage sont d'autant plus difficiles à repérer qu'elles évoluent à différentes échelles temporelles et géographiques. A l'échelle d'une exploitation, les facteurs qui sont à l'origine des changements ne sont pas les mêmes que les facteurs qui oeuvrent au niveau d'une région. Appréhender ces facteurs aux différentes dimensions temporelles et géographiques, ainsi que les valeurs que l'on projette sur le paysage sont déterminants pour l'avenir.

L'Etat du Valais conscient des enjeux, des risques mais aussi des opportunités pour l'agriculture valaisanne de ces changements importants, va mettre en place des stratégies proactives et sera un moteur de tout premier plan.



" Un paysage est plus que la somme de ces différents éléments pris indépendamment "

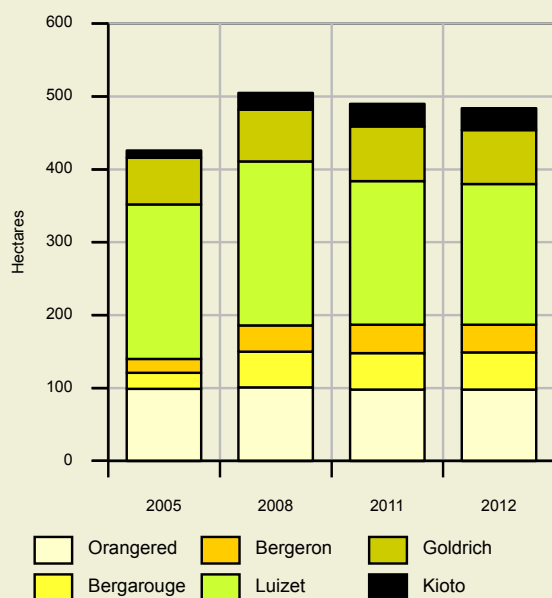


3.6 Evolution des surfaces arboricoles, maraîchères et de petits fruits en Valais

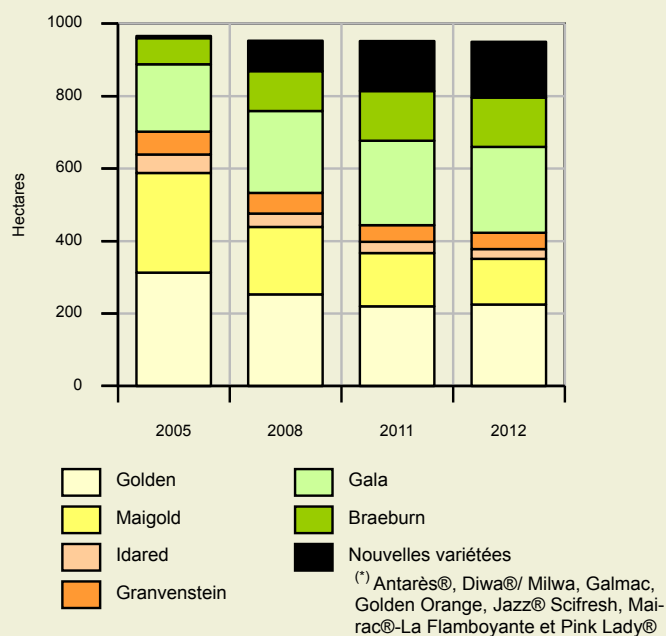
" 35% des surfaces arboricoles sont en Valais "

	SUISSE		VALAIS		% VS/CH
	Surfaces 2012 (ha)	Evolution des surfaces 2000 à 2012 (%)	Surfaces 2012 (ha)	Evolution des surfaces 2000 à 2012 (%)	Surfaces
Pommes	4'138	-14.0	1'191	-4.6	28.8
Poires	791	-17.2	382	-26.4	48.3
Abricots	694	33.9	666	30.4	95.9
Prunes et pruneaux	332	45.6	31	94.0	9.4
Cerises	530	25.2	15	72.3	2.9
Autres	59	16.5	2	-64.1	3.7
Total espèces	6'544	-6.4	2'288	-0.9	35.0

Evolution de l'assortiment variétal d'abricots en Valais de 2005 à 2012



Evolution de l'assortiment variétal du verger de pommiers en Valais de 2005 à 2012



Source : SCA

COMMENTAIRES

En Suisse, ce ne sont pas moins de 444 ha de verger qui ont disparu durant les douze dernières années. La diminution des surfaces de fruits à pépins se monte à près de 839 ha. Cette diminution est partiellement compensée au niveau national par une augmentation des surfaces de fruits à noyaux (+386 ha).

Dans ce contexte, le Valais est l'un des rares cantons suisses à maintenir sa surface arboricole (-0.9%). Avec 35% des surfaces de cultures fruitières suisses, le Valais assure un approvisionnement substantiel du pays en fruits. Si la surface totale du verger valaisan a été maintenue, de profondes modifications dans l'assortiment des cultures ont été observées sur la période 2000 à 2012. Approximativement 194 ha de fruits à pépins (pommiers et poiriers) ont disparu au profit des fruits à noyau (+155 ha d'abricotiers et +15 ha de pruniers).

Les variétés principales d'abricots semblent se stabiliser, excepté le Luizet qui diminue progressivement et passe en dessous de 200 ha. Les variétés Orangered, Goldrich, Bergarouge et Bergeron sont cultivées sur respectivement 100, 75, 50 et 38 ha. L'augmentation sensible des surfaces peut être attribuée à la plantation de nouvelles variétés telles que Flopria, Bergeval ou Tardif de Valence. En ce qui concerne les pommiers, on assiste à une diminution marquée des surfaces plantées en Maigold, Idared et Gravenstein alors que les variétés Antarès®, Diwa/Milwa, Galmac, Golden Orange, Jazz®, Scifresh, Mairac®-La Flamboyante et Pink Lady® progressent fortement. Les variétés Golden, Gala et Braeburn semblent se stabiliser respectivement vers 225, 235 et 135 ha.



" De moins en moins de surfaces maraîchères en Valais

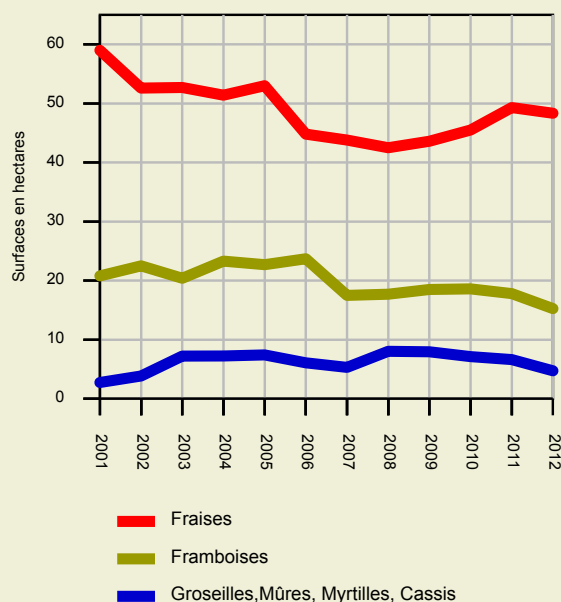
"

Evolution des surfaces maraîchères selon les principales cultures

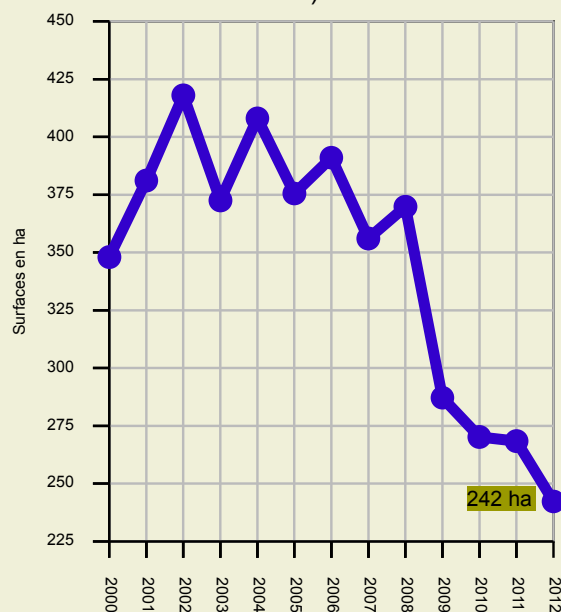
Espèces	Moyenne 2000-2010	2011	2012	% 2011-2012
Asperges blanches	15.56	28.84	33.19	15.1%
Asperges vertes	8.46	14.95	21.70	45.2%
Brocolis	11.71	14.36	11.88	-17.3%
Carottes précoces	42.23	33.74	33.44	-0.9%
Carottes de garde	76.84	50.25	32.10	-36.1%
Céleris	7.99	1.48	1.09	-26.4%
Choux (blancs, frisés et rouges)	4.15	2.96	2.71	-8.4%
Choux-fleurs	72.16	41.84	40.85	-2.4%
Courges	0.65	1.68	1.60	-4.8%
Courgettes	9.95	12.07	12.79	6.0%
Fenouil	2.17	1.53	0.95	-37.9%
Oignons	41.24	21.72	10.80	-50.3%
Poivrons	3.82	1.71	2.83	65.5%
Salades pommées	16.36	3.85	5.41	40.5%
Tomates	38.26	23.22	19.49	-16.1%
Autres légumes	10.05	14.22	11.52	-19.0%
Total SANS pdt	361.62	268.42	242.35	-9.7%

(a) Dès 2010, les surfaces de pommes de terre ne sont plus prises en compte

Evolution des surfaces de petits fruits en Valais. 2001 - 2012



Evolution des surfaces de cultures maraîchères en Valais (sans les pommes de terre)



Source : IFELV

" Un soutien nécessaire pour le secteur maraîcher "

COMMENTAIRES

Les surfaces de cultures maraîchères se réduisent continuellement depuis plus de 10 ans en raison principalement de l'éloignement des marchés. En 2012, les surfaces légumières se montent à un peu plus de 240 ha, en diminution de 9.7% par rapport à 2011. Un recul plus ou moins marqué est observé pour toutes les cultures traditionnelles telles que les choux-fleurs, les oignons et les carottes. A l'inverse, la culture d'asperges poursuit sa progression pour atteindre une surface de 54.89 ha en 2012. Les courgettes font également partie des rares cultures à se maintenir sur la décennie. Les poivrons et salades pommées présentent en outre un développement intéressant par rapport à 2011.

En 2012, avec 70.8% des surfaces cultivées en petits fruits en Valais, la fraise reste la culture prédominante qui est suivie par les framboises avec 22.3% et les autres petits fruits (groseilles, mûres, myrtilles et cassis) avec 6.9%. Les surfaces de petits fruits 2012 sont

inférieures de 5.35 ha par rapport à 2011. Une réduction importante est observée pour les fraises de montagne qui ont tendance à disparaître alors que les fraises de plaine se développent légèrement. La réduction des surfaces de framboise (-2.51 ha) est principalement imputable à la diminution des variétés d'automne.

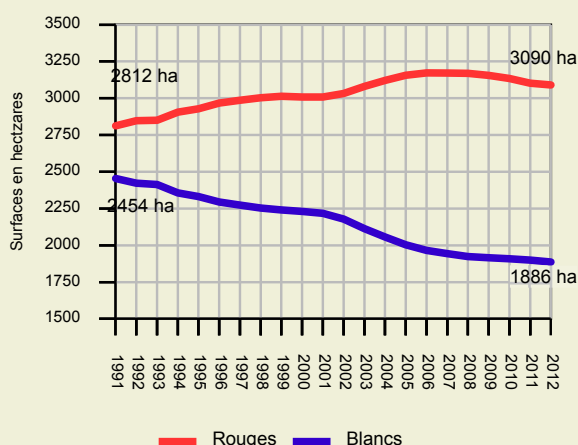
Les cultures hors-sol se développent fortement en 2012, soutenues par l'aide à la reconversion et à la modernisation des cultures de fruits et légumes. Elles représentent le 20 % des cultures de fraises (9.8 ha) et le 32% des cultures de framboises (4.9 ha). Ces développements permettent de compenser les réductions de surfaces par une productivité plus importante : les volumes de framboises produits en 2012 sont supérieurs de 14.3% par rapport à l'année précédente (cf chapitre production).



3.7 Structure du vignoble valaisan et production

" Un vignoble de 4'976 hectares en 2012 "

Evolution de la surface des cépages rouges et blancs



Evolution de la surface du vignoble entre 1991 et 2012

	1991	2012	Δ
Pinot noir	1'732	1'624	-108
Chasselas	1'875	994	-881
Gamay	984	654	-330
Sous-total	4'591	3'272	-1319
Arvine	39	166	127
Cornalin	14	128	114
Humagne rouge	44	134	90
Sylvaner/Rhin	271	241	-30
Syrah	19	162	143
Total cépages blancs	2'460	1'886	-574
Total cépages rouges	2'806	3'090	284
Total vignoble	5'266	4'976	-290

Source : SCA

COMMENTAIRES

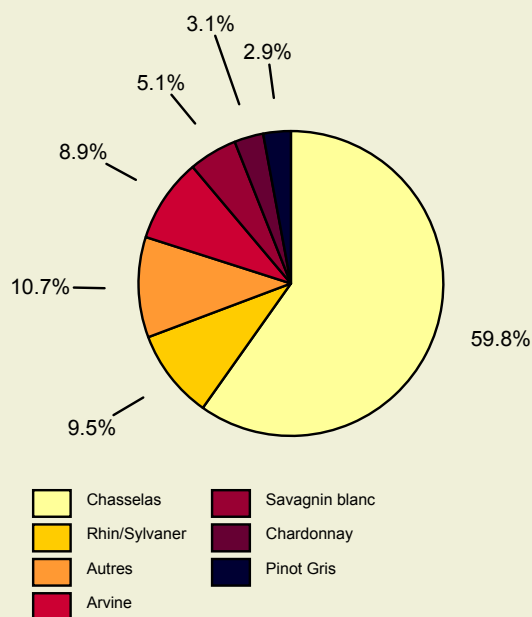
En 2012, le vignoble valaisan est toujours le premier vignoble de Suisse avec 4'976 hectares. Entre 1999 et 2012, le vignoble valaisan a perdu 277 ha (-5.3%).



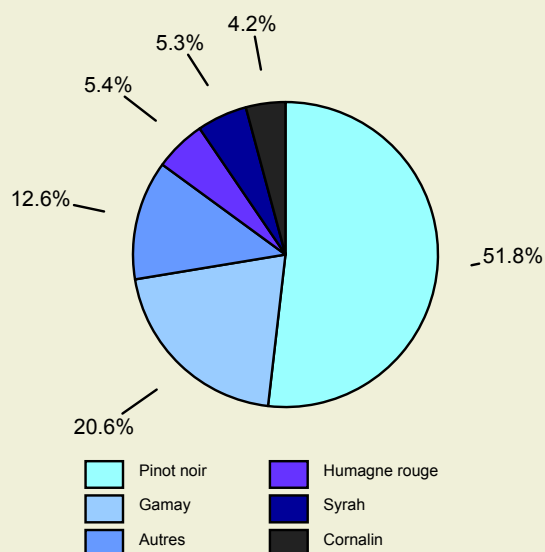
Le vignoble valaisan est passé d'une situation équilibrée entre blancs et rouges à une situation dominée par les cépages rouges. En 2012, 62.1% de la surface viticole valaisanne est plantée en cépages rouges; cette évolution semble se stabiliser.

Le Chasselas, principal cépage blanc planté en Valais avec 994 ha en 2012 est passé pour la première fois en-dessous des 1000 ha. Il a perdu près de la moitié de sa surface entre 1991 et 2012, soit 881 ha, respectivement 46.9%.

Parts en 2012 dans la vendange : Blancs



Parts en 2012 dans la vendange : Rouges



Source : SCA

COMMENTAIRES

En 2012, la récolte atteint 37,7 millions de litres, ce qui représente une baisse de 7,2% de la moyenne décennale et de 12,9% par rapport au millésime 2011. Cette quantité équivaut approximativement à celle de 2005. La proportion entre le raisin blanc encavé (42%) et le raisin rouge encavé (58%) est restée stable au cours des dernières années.

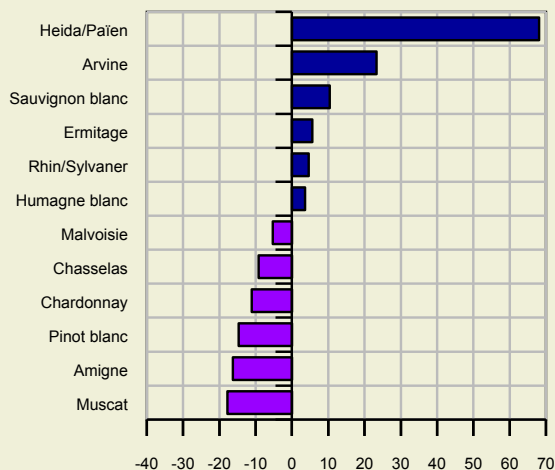
9,2 millions de litres de Fendant ont été encavés en 2012, soit 780'000 litres de moins que l'année dernière. Le Pinot Noir, avec 11,3 millions de litres, baisse de 15.7% par rapport à

la moyenne des 10 dernières années (13,4 millions de litres). 4,5 millions de litres de Gamay ont été vinifiés, quantité en baisse de 22.4% par rapport à la moyenne de la dernière décennie (5,8 millions de litres).

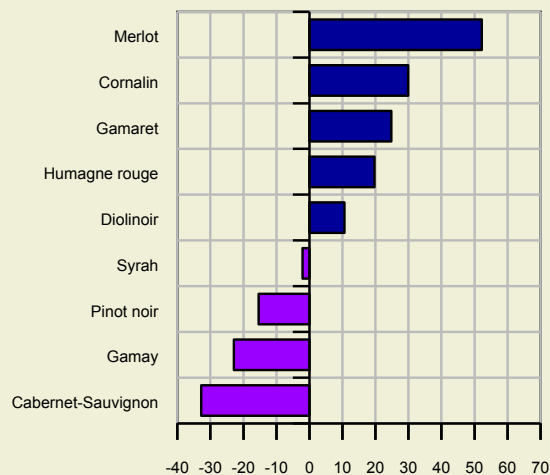
Le Fendant, le Pinot Noir et le Gamay représentent un volume total d'encavage de 25 millions de litres, respectivement les 2/3 de l'encavage valaisan en 2012.

" Païen/Heida et Merlot toujours en progression "

Ecarts entre les moyennes décennales et vendange 2012. Cépages blancs



Ecarts entre les moyennes décennales et vendange 2012. Cépages rouges



Source : SCA

COMMENTAIRES

La production de Petite Arvine est stable ces 4 dernières années et se situe aux environs de 1,4 millions de litres. Le Païen/Heida continue sa progression pour atteindre 800'000 litres en 2012. Le Merlot, avec une production de 800'000 litres continue également de progres-

ser. La quantité de Syrah encavée en 2012 (1,2 millions de litres) laisse apparaître une petite diminution par rapport à l'année dernière (1,4 millions de litres).



3.8 Reconversion du vignoble

" Un important travail de réencépagement a été fait "

	1991	2012	Δ	Surface	Age moyen	< 10 ans ha	< 10 ans %
Pinot noir	1'732	1'624	-108	32.6%	29.1	169	10.4%
Chasselas	1'875	994	-881	20.0%	34.2	55	5.6%
Gamay	984	654	-330	13.1%	31.7	48	7.3%
Total	4591	3'272	- 1'319	65.7%	31.2	272	8.3%
Arvine	39	166	+ 127	3.3%	14.8	74	44.9%
Cornalin	14	128	+ 114	2.6%	11.9	69	54.1%
Humagne rouge	44	134	+ 90	2.7%	16.5	57	42.7%
Sylvaner/Rhin	271	241	-30	4.8%	25.9	81	33.4%
Syrah	19	162	+ 143	3.3%	14.3	56	34.3%
Chardonnay	46	69	+ 23	1.4%	21.9	9	12.8%
Pinot Gris	52	75	+ 23	1.5%	21.9	23	31.0%
Merlot	1	94	+ 93	1.9%	9.2	72	76.4%
Savagnin blanc	14	97	+ 83	2.0%	11.8	70	71.5%
« Améliorateurs »	6	241	+ 235	4.8%	10.9	135	56.0%
Différence	169	297	+ 128	6.0%	19.1	104	35.0%
Total	675	1'704	+ 1'029	34.3%	16.5	750	44.0%
Total vignoble	5266	4'976	-290	100.0%	26.2	1022	20.5%

Source : SCA

COMMENTAIRES

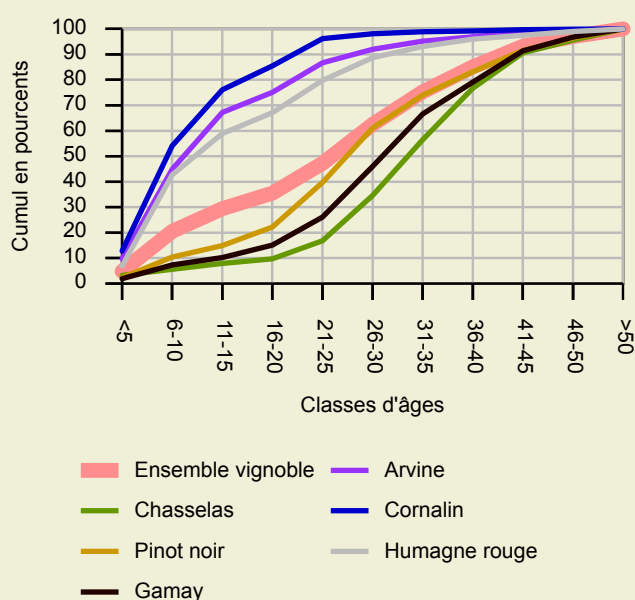
Entre 1991 et 2012, les surfaces consacrées à la production de Chasselas, Pinot noir et de Gamay (65.7% du vignoble) ont fortement diminué pour répondre à la demande des consommateurs. Cette diminution représente 28.7%.

Durant la même période, les surfaces des autres cépages ont progressé et plus que doublé et représentent maintenant 34.3% du vignoble valaisan. En 1991, cette proportion était de 12.8%.

Evolution de l'âge moyen des différents cépages plantés en Valais.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Chasselas	30.2	30.5	31.1	31.4	33.3	33.7	34.2
Sylvaner	24.9	24.1	24.1	24.1	25.3	25.7	25.9
Arvine	11.2	11.8	12.5	13.3	14	14.6	14.8
Pinot Noir	25.2	25.5	26.2	26.6	27.9	28.5	29.1
Gamay	27.7	27.9	28.5	29	30.7	31.1	31.7
Cornalin	9.6	8.8	9.8	10.5	11	11.6	11.9
Vignoble	23.6	23.5	23.9	24.2	25.4	25.8	26.2

Distribution des surfaces par classes d'âge et par cépage en 2012



Source : SCA

COMMENTAIRES

La moyenne d'âge du vignoble valaisan est de 26.2 ans en 2012. Le chasselas (20% du vignoble) a un âge moyen de 34.2 ans. Il a la structure d'âge la plus vieille du vignoble.

Cette situation relève d'un manque d'investissement. Le cornalin a un âge moyen de 11.9 ans, une des structures d'âge les plus jeunes du vignoble.

4. POLITIQUE AGRICOLE VALAISANNE





4.1 Soutiens aux améliorations de structures

" Des aides aux agriculteurs diversifiées et ciblées "

Contributions à fonds perdus par secteur de producteur. CH et VS

Canton VS	Moyenne 2001-2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Production animale	4'440'898	3'603'708	3'690'225	4'327'694	3'587'724	3'683'798	5'451'920	5'704'173	52'253'730
Viticulture	508'638	576'834	687'452	761'101	845'524	1'003'855	1'271'980	760'004	8'449'938
Arboriculture ^(*)	207'118	384'944	336'972	477'036	363'586	429'445	548'928	394'052	3'970'551
Grandes cultures	160'873	253'705	286'201	235'766	293'806	217'902	354'108	236'770	2'682'622
Total canton	5'317'526	4'819'191	5'000'849	5'801'596	5'090'641	5'335'000	7'626'935	7'094'999	67'356'841
Confédération	Moyenne 2001-2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
Production animale	6'352'455	2'552'890	3'403'001	2'494'955	3'095'617	2'381'479	3'525'169	4'959'102	54'174'488
Viticulture	957'271	893'570	1'024'289	1'039'977	1'125'744	1'116'455	1'040'159	1'116'393	12'142'941
Arboriculture	519'445	287'410	321'836	330'511	340'573	386'667	386'355	380'556	5'031'134
Grandes cultures	206'805	301'206	334'168	288'619	295'989	225'050	293'731	238'133	3'010'923
Total OFAG^(**)	8'035'977	4'035'076	5'083'294	4'154'062	4'857'922	4'109'650	5'245'414	6'694'184	74'359'487

^(*) Sans les contributions à la reconversion des cultures fruitières (voir page 35 et 36)

^(**) Y compris contribution de 13 millions de la confédération en 2001 suite aux intempéries.

Comparaison entre les contributions à fonds perdus de la part du Canton du Valais et de la Confédération

	Canton du Valais			Confédération		
	Moyenne (2001-2005)	2011	2012	Moyenne (2001-2005)	2011	2012
PDER (plan de développement de l'espace rural)			20'060	31'300		
Plans d'exploitation des alpages	12'750			21'350		
Constructions rurales	2'032'903	850'287	729'661	1'383'260	377'110	364'700
Alpages	727'682	414'525	572'310	884'668	98'140	341'865
Laiteries	24'544	79'000	507'000			285'000
* Locaux de mise en valeur des produits agricoles	59'667	197'520	199'800			99'000
Agritourisme		82'400	37'670			14'700
Améliorations intégrales (anciennement RP)	491'505	354'067	71'000	631'505	294'381	226'000
Améliorations (chemins et irrigation)	193'321	762'427	702'818	239'230	470'892	683'000
Routes agricoles	488'806	1'158'228	936'560	590'920	932'157	1'042'600
Expropriations	30'440					
Téléphériques	56'826			66'069		
Irrigations	550'405	1'427'151	644'710	610'613	1'140'667	678'080
Bisses	338'798	740'491	474'854	443'149	617'807	465'007
Eaux potables	117'415	55'715	231'500	115'870	43'401	320'202
Drainages	29'558		11'904	80'429		
Murs en pierres sèches	19'675					
Améliorations foncières de peu d'importance	28'578					
Autres (débroussaillage, LutteGel, RaccElec,...)	21'121	65'600	86'525	24'120		28'650
Intempéries	111'352		497'000	2'929'712	20'600	594'000
Projets PDR (Projet de Développement Régional)	176'500	775'350	1'113'160	236'000	820'000	1'100'000
Projets REP (Remise en Etat Périodique)	35'000	664'174	258'467	40'000	430'259	451'380
Total CHF	5'317'526	7'626'935	7'094'999	8'035'977	5'245'414	6'694'184

* Exemples : Chambres frigorifiques, séchoirs plantes médicinales

Source : SCA

COMMENTAIRES

Compte tenu des enjeux liés à la politique agricole 2014-2017, notre canton a anticipé les défis à venir en encourageant le financement d'infrastructures ou de projets collectifs. Les contributions sont ciblées en particulier dans les projets de développement régionaux (PDR) et aux améliorations des outils de production (dessertes, irrigations,...). Ciblées, aussi par ce qu'elles permettent et permettront aux agriculteurs d'innover et pouvoir s'adapter à la nouvelle politique agricole.

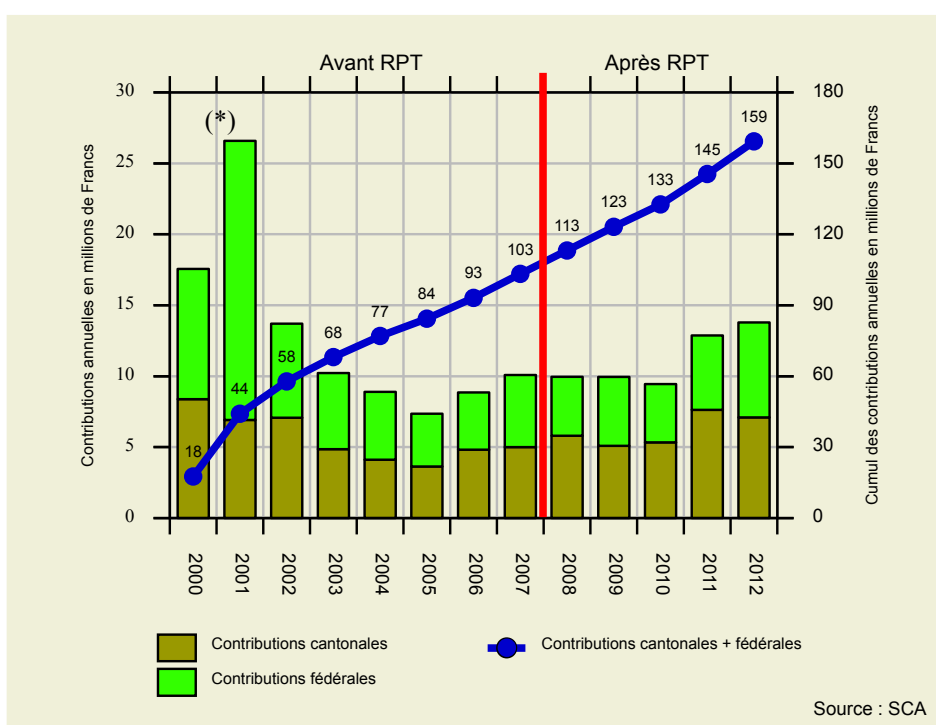
Entre 2000 et 2012, le canton et la confédération ont injecté en tout dans l'économie agricole valaisanne pour près de 300 millions de francs. Ce montant se répartit à parts égales entre les contributions à fonds perdus et les crédits agricoles (crédits sans intérêt).

Après une période d'investissements privés relativement élevées jusqu'en 2005 (avec notamment l'adaptation des constructions rurales aux nouvelles normes de protection des eaux et des animaux), on constate un transfert des investissements dans le domaine du

génie rural, notamment sur les projets PDR, les travaux d'assainissement et de remise en Etat Périodique (REP) des chemins agricoles et viticoles ainsi que des bisses, les irrigations, les eaux potables et les améliorations foncières intégrales (AFI) liées notamment à la 3ème correction du Rhône. Par ailleurs, la sauvegarde du vignoble en terrasses va constituer un des enjeux majeurs de ces prochaines années et nécessitera des aides publiques très conséquentes.

En milieu alpestre les améliorations vont se poursuivre car garantes de la mise sur le marché de produits à haute valeur ajoutée et participant à la sauvegarde du paysage alpestre traditionnel et de sa biodiversité.

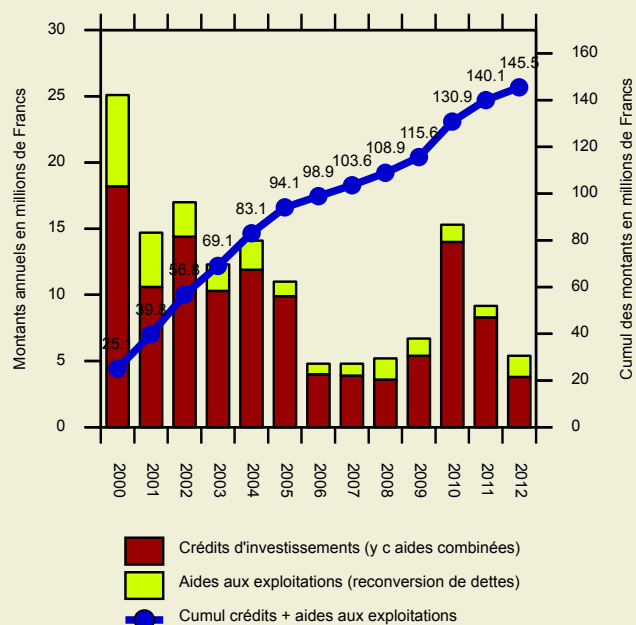
En 2001, une contribution exceptionnelle de la confédération de 13 millions^(*) a été versé suite aux intempéries. Dès 2008, suite à l'introduction de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et la confédération (RPT), les aides cantonales sont supérieures aux aides fédérales, alors qu'avant 2008 l'inverse était la règle.



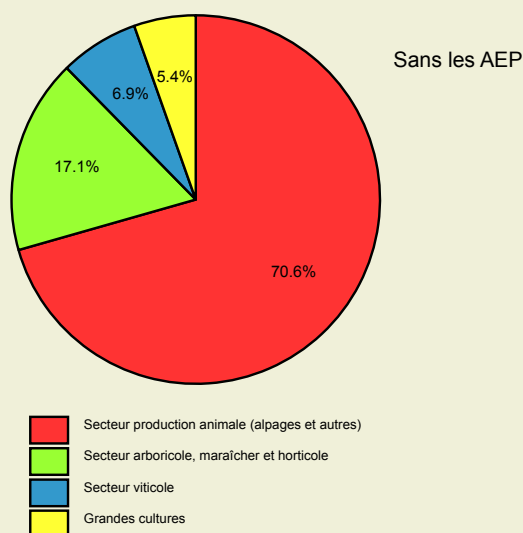
" En 2012, 6 millions de crédits d'investissement sans intérêt mis à disposition de l'agriculture valaisanne "

Crédits agricoles payés en 2012 par catégories de projet

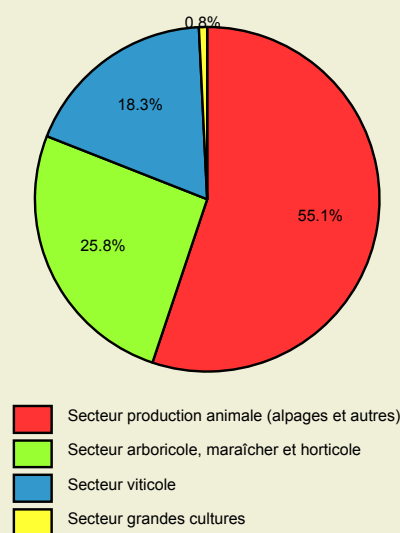
Structures agricoles	2012
Crédits d'investissement seuls	1'418'000
CI, aides combinées génie rural	703'100
CI, aides combinées constructions rurales	1'703'900
Conseils aux producteurs	
Aides aux exploitations	1'604'000
Aides initiales	670'000
Reconversion profess.	0
Total	6'099'000



Répartition des crédits alloués en 2012 par secteur de production.



Répartition des crédits alloués (2002-2012) par secteur de production



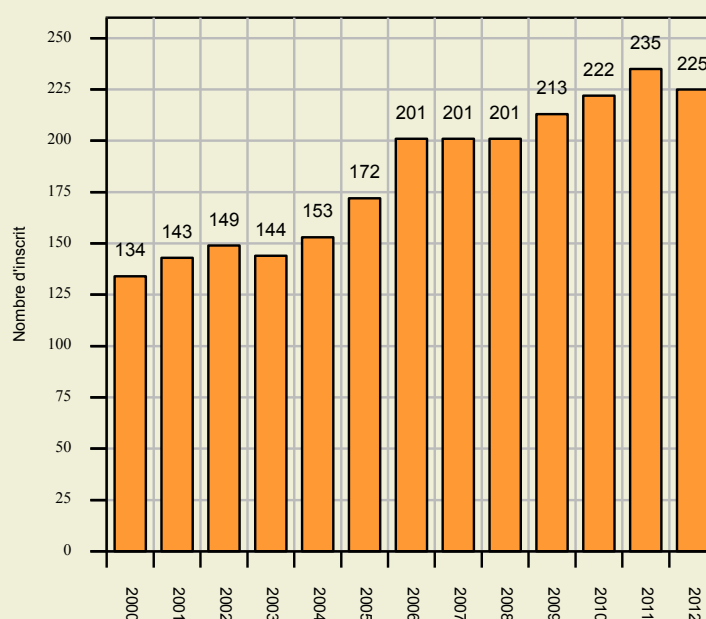
Source : SCA

4.2 Formation de base et continue

CFC délivrés par l'EAV durant la période 1999 à 2012 par secteur de production

	Agriculteur	Arboricul- teur	Caviste	Maraîcher/ Horticulteur	Viticulteur	Paysagiste	Total
1999	25	2	5	4	6		42
2000	27	2	6	1	7		43
2001	17	5	7	4	11		44
2002	25	1	6	3	11		46
2003	23	2	5	1	13		44
2004	24	3	5	2	7		41
2005	21	4	9	3	8		45
2006	21	6	5	6	11		49
2007	17	13	12	3	19		64
2008	28	10	12	6	17		73
2009	26	13	7	7	29		82
2010	25	11	12	7	26		81
2011	35	13	20	8	21		97
2012	23	3	9	7	11	18	71
Total	337	88	120	62	197	18	822

Evolution du nombre d'apprentis sur les sites de Châteauneuf et de Viège



Source : SCA

" Plus de 200 apprentis par an à l'EAV "

COMMENTAIRES

Le graphique ci-dessus montre le nombre d'apprentis en formation sur les sites de Châteauneuf et de Viège pour les années 2000 à 2012.

Les formations suivantes sont concernées :

- . Agriculteur/trice
- . Viticulteur/trice
- . Arboriculteur/trice
- . Maraîcher/ère
- . Caviste
- . Horticulteur/trice-Paysagiste

Un effectif au-dessus de 200 apprentis est un rythme qui correspond à une fréquentation idéale pour l'Etablissement.

Un potentiel d'augmentation existe sur les professions du champ professionnel AgriAliForm qui ont subi un tassement depuis l'introduction des nouveaux règlements.

L'année 2012 correspond à la première session de procédure de qualification sous la nouvelle base légale AgriAliForm et des paysagistes.

Ce passage a provoqué un taux d'échec au CFC plus élevé qui se rapproche des 20%. Cette augmentation s'explique par les deux points suivants :

- les apprentis en difficulté dans les professions agricoles ne redoublent plus les deux premières années et abordent la 3ème année avec plus de lacunes.

- Les apprentis paysagistes ont des branches éliminatoires qui ont provoquées un grand nombre d'échec.

Sur la période 1999 à 2012, l'Ecole d'agriculture du Valais décerne 822 CFC. La particularité de l'année 2012 est l'apparition dans les statistiques des premiers CFC de paysagistes avec 18 diplômés pour cette première volée.

Pour les professions du champ professionnel agricole, la profession d'agriculteur représente toujours la plus grande partie des CFC distribués.

Tableaux des formations supérieures 2012-VS

	Brevet Agricole	Brevet Viticulture	Brevet Caviste
Homme	1	1	1
Femme	0	0	0

	Maîtrise agricole	Maîtrise Caviste	Maturité professionnelle
Homme	2	1	3
Femme	0	0	1

	HES Changins	HES Zollikofen	ESP Caviste
Homme	1	1	1
Femme	3	1	0

Répartition des CFC obtenus selon le sexe par catégories

	2012	
	Homme	Femme
Agriculture	73.9%	26.1%
Arboriculture	100.0%	0.0%
Caviste	88.9%	11.1%
Viticulture	72.7%	27.3%
Marâcher	71.4%	28.6%
Total	80.3%	19.7%

Bilan de la formation continue en 2012

	EAV Châteauneuf	EAV Visp	Total
Nombre de cours	37	27	64
Nombre de participants	496	499	985
Nombre de périodes d'enseignement	7137	11912	19049
Taux de satisfaction	95.0%		

Source : SCA

COMMENTAIRES

Le nombre de femmes qui ont obtenus le CFC représente le 19.7% de l'ensemble des CFC à l'EAV.

Cette situation est réjouissante, notamment dans un canton comme le Valais avec une agriculture à temps partiel importante.

Le nombre de brevets et maîtrises obtenus par des Valaisans en 2012 est faible. La bonne nouvelle est que de nombreux candidats se sont inscrits pour le brevet en 2012-2013. Cette augmentation est à mettre en relation avec la dernière session du système actuel avant l'entrée en vigueur des nouvelles bases légales dès la rentrée 2013-2014. Nous espérons que cette tendance se perpétuera

lors des prochaines sessions.

La satisfaction vient également des formations Bachelor avec 6 diplômes distribués entre les HES de Changins et Zollikofen.

Les chiffres de la formation continue sont positifs. Le potentiel d'augmentation est énorme dans ce secteur. La formation continue n'est pas encore un automatisme dans le milieu agricole.

Le Service cantonal de l'agriculture propose une plateforme informatique afin de faciliter la communication et l'attractivité du secteur de formation continue : www.vs.ch/sca-formcont



4.3 Reconversion et modernisation des cultures de fruits et légumes du Valais

Surfaces mises au bénéfice des subventions de reconversion des cultures de fruits et légumes en 2012.

Espèces	Variétés arrachées/surgreffées (surfaces en ha)		Variétés plantées/greffées et cultures soutenues financièrement (surfaces en ha)	
Pommiers	Golden Delicious	40.6	Gala	27.1
	Maigold	58.9	Galmac	13.3
	Gravenstein	8.4	Pink Lady®	19.6
	Gala	12.5	Mairac®	10.5
	Braeburn	11.8	Braeburn	9.8
	Summered	7.9	Diwa®	15
	Idared	6.9	Jazz	15.8
	Autres	15.9	Golden	6.2
			Goldkiss	6.2
Poiriers			Autres	29.8
	Louise-Bonne	12.5		
	Beurré Bosc	5.2		
	Guyot	3.8		
Abricotiers				
			Tardif de Valence	6.4
			Flopria	4.9
			Bergeval	4.7
			Vertige	2.6
			Harogem	2.6
Cerisiers			Autres	24.5
			Summit	1.6
Pruniers			Autres	2.4
			Fellenberg	0.6
			Cacak's Schöne	1.9
			Valérie	0.8
Fraises			Autres	0.2
Framboises			Culture sur substrat	9.8
			Culture sur substrat	4.9
Myrtilles			Culture en pleine terre	10.1
Légumes			Culture sur substrat	0.8
			Culture sur substrat	2.8
			Asperges	17.8
Total		187.9		252.7

Source : SCA

" 10 millions de francs seront investis dans les cultures fruitières et maraîchères entre 2010 et 2014 en VS"

COMMENTAIRES

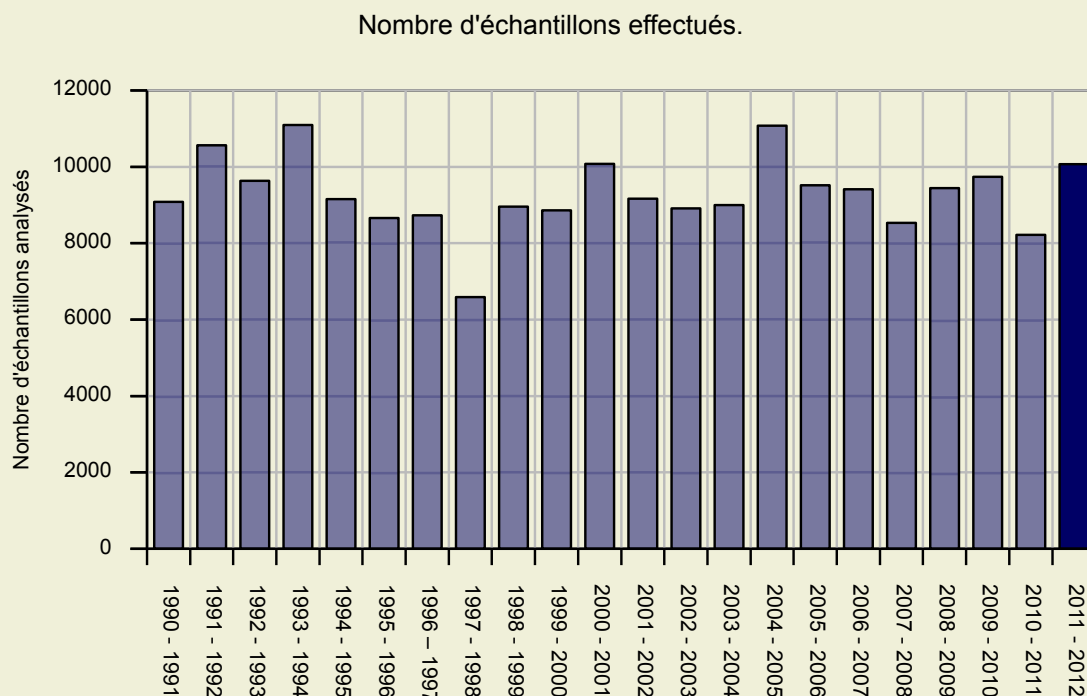
Afin de soutenir les arboriculteurs et maraîchers, le Grand Conseil a octroyé un crédit cadre de 10 millions de francs pour l'aide à la reconversion et à la modernisation des cultures de fruits et légumes pour la période 2010 à 2014. Ce crédit est également destiné à la mise en oeuvre de la lutte contre l'enroulement chlorotique de l'abricotier (maladie de quarantaine). Cette aide à fond perdu a été décidée en complément des mesures prescrites dans le cadre de la politique agricole fédérale (PA 2011). Les aides publiques viennent ainsi en appui aux investissements entrepris

et majoritairement assumés par des producteurs orientés vers des perspectives d'avenir. La mise en application de la directive spécifique a eu lieu le 5 octobre 2009. Au 31 décembre 2012, 411 dossiers ont été traités par l'office d'arboriculture et cultures maraîchères. Ceci représente une surface totale de ~253 ha qui ont bénéficié d'un engagement financier de 7'846'318.- CHF (dont 292'267.- CHF pour le soutien à l'arrachage précoce d'abricotiers atteints d'enroulement chlorotique).





4.4 Qualité des produits



Source : SCA

COMMENTAIRES

Comme le montre le graphique ci-dessous, après une forte progression jusque dans les années 1990, les échantillons de vins reçus au laboratoire se sont stabilisés, pour atteindre aujourd'hui une moyenne annuelle de 9'000 à 10'000 échantillons de vins reçus.

En 2011, l'acquisition d'un analyseur enzymatique a permis au laboratoire d'enrichir ses offres d'analyses et de conseils. Cet appareil permet une analyse rapide et fiable des différents composés du vin, notamment les acides malique, lactique, acétique, tartrique, le glucose et le fructose. Lors des contrôles de maturité 2012, il a été possible d'analyser l'azote

assimilable et ainsi de calculer l'indice de formol.

Cette même année, grâce à l'achat de l'« Immuno Test », une nouvelle analyse très utile a été proposée aux encaveurs pour déterminer la stabilité protéique des vins. Ce test simplifie la mise en évidence des protéines instables et la détermination de la « juste quantité » de bentonite à ajouter au vin pour éliminer la totalité des protéines instables sans risquer de casses protéiques ultérieurement, tout en limitant l'impact organoleptique d'un tel traitement.

" 10'000 échantillons de vins analysés par année "

Le laboratoire met également un accent particulier sur les dégustations et les conseils lors des collages et des assemblages. Des échanges constructifs et des liens de confiance se sont installés avec les producteurs depuis de nombreuses années, ce qui a permis une montée en qualité des vins. Ces services personnalisés, très appréciés, constituent une force indéniable du laboratoire d'œnologie. Cette philosophie permet de réagir rapidement, d'offrir un service performant et d'évoluer en fonction des demandes de la profession.

Des dégustations techniques avant mises en bouteilles sont aussi proposées aux groupements d'encaveurs ou associations professionnelles pour donner des conseils d'éventuels traitements ou améliorations à apporter soit à la vigne, soit à la cave toujours dans un souci de montée en qualité. Ces dégustations ont lieu en présence des encaveurs à Flanthey, Fully et Vétroz.

Le laboratoire est également un outil au service de la formation des futurs cavistes et viticulteurs de notre canton.





4.5 Agritourisme

" 21 projets agritouristiques subventionnés en 6 ans "

Répartition du financement, des projets agritouristiques sur la période 2007 - 2012

	Nombre de projets	Volumes des travaux réalisés en CHF	Contributions AF (communes-canton et confédération)	Crédits agricole versés sans intérêt
Projets collectifs	15	5'613'267	3'566'865	644'000
Projets individuels ^(*)	6	2'146'632	663'875	349'500
Total	21	7'759'899	4'230'740	993'500

^(*) Y compris rectificatif période 2007 à 2011 et chiffres provisoires 2012

Source : SCA

Evolution du nombre de prestataires

	Vente directe et agritourisme	Restos : Saveurs du Valais	Total
2009	106	27	133
2010	131	33	164
2011	153	40	193
2012	274⁽³⁾	44	318

⁽³⁾ y compris boulangeries

Source : www.valais-terroir.ch et CVA

COMMENTAIRES

Sur la période 2007 à 2012, 21 projets agritouristiques ont été subventionnés dont 6 projets individuels et 15 projets collectifs.

Ces six dernières années, près de 8 millions de CHF ont été investis dans l'agritourisme. Environ les deux tiers sont développés dans le cadre de projets collectifs et le tiers à titre individuel. Le financement moyen par année est assuré à raison de 63% par les pouvoirs publics dans les projets collectifs alors que l'aide publique se monte à 30% pour les mesures individuelles. Les coûts à charge des

exploitants représentent près de 50% soit 3.5 millions de CHF financés par des crédits agricoles pour environ 1 million de CHF et le solde par des prêts bancaires et des aides privées. Les projets collectifs ont perçu en 2012 un taux de contribution AF à fonds perdus moyen de 63.54% en relation avec des travaux réalisés. Les contributions se répartissent à la charge du canton, de la confédération et des communes selon les proportions suivantes : 35.14% pour le canton, 44% pour la confédération et enfin 8.79% pour les communes.

Ces quatre dernières années (2009-2012), le nombre de prestataires inscrits à www.valais-terroir.ch a plus que doublé. L'intérêt est plus marqué pour les structures de ventes directes. Dans le cadre de l'observatoire sur l'agritourisme, nous avons voulu récolter les données économiques auprès des prestataires. Sur la base des 18 réponses, on constate que le produit global de l'activité de ces dernières exploitations se monte à 1'097'000 CHF pour des charges directes de près de 808'000 CHF. Il est intéressant de constater dans cet échan-

tilon, que la quasi totalité des produits commercialisés proviennent de l'exploitation et de la région. Quant aux investissements prévus en 2013 et 2014, cinq exploitations prévoient d'investir 240'500 CHF.

Nous relevons également la satisfaction des prestataires et leur volonté de se développer.



Vade-mecum

sur l'aménagement d'un agritourisme en Valais

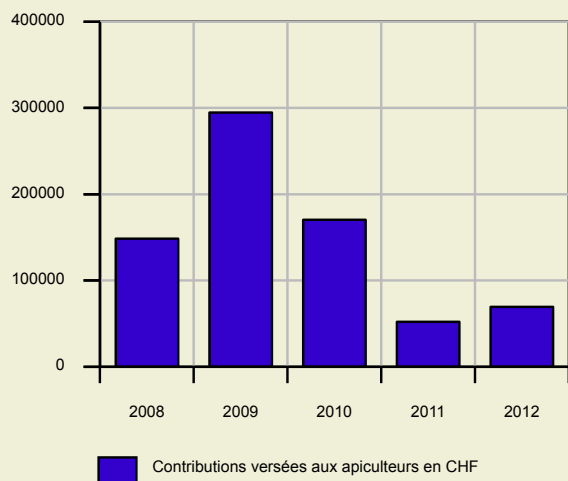




4.6 Apiculture

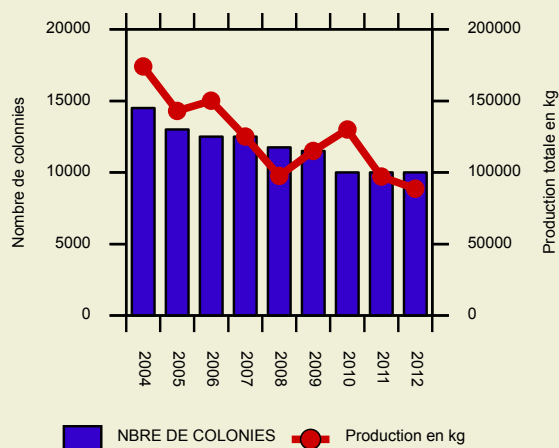
" Le canton soutient la formation apicole "

Evolution des contributions à l'apiculture

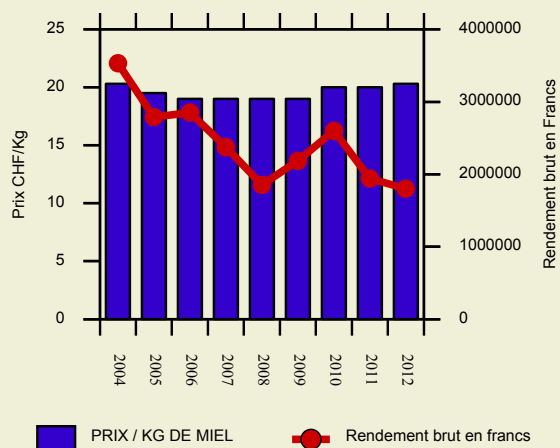


CHF	Aux apiculteurs	A la vulgarisation apicole	Total
2008	129000	19384	148384
2009	270000	24605	294605
2010	135000	35284	170284
2011	19500	32504	52004
2012	26750	42577	69327
2008/12	580250	154354	734604
Pourcents	79.0%	21.0%	100.0%

Evolution du nombre de colonies et de la production totale de miel en Valais



Evolution des prix estimés au kg et du rendement brut



Source : SCA

COMMENTAIRES

Conscient de l'importance cruciale de l'apiculture pour les activités agricoles (interdépendance biologique naturelle entre les insectes, la pollinisation et la production de graines) le canton soutient depuis 2008 les activités liées à la vulgarisation apicole via des contrats de prestations avec les fédérations d'apiculture du Valais Romand (FAVR) et du Haut-Valais (OBZV) et verse également des contributions aux apiculteurs au bénéfice d'une formation adéquate, reconnus comme exploitants au sens de l'article 2 sur l'ordonnance sur la terminologie agricole.

Durant la période 2008 à 2012, le canton a versé des contributions pour environ 154'354 CHF au titre de la vulgarisation apicole et 580'250 CHF à 167 apiculteurs, soit une contribution totale au secteur apicole de 734'604 CHF sur 5 ans.

A partir de la fin de l'année 2010, un change-

ment de réglementation lie les contributions versées aux apiculteurs à une exigence de formation continue. En plus de la formation continue, il est exigé de la part des nouveaux apiculteurs de posséder au départ au moins 5 ruches et pour les anciens apiculteurs d'acquérir 5 nouvelles ruches pour continuer à bénéficier d'une contribution.

Après une diminution marquée du nombre de colonies entre 2004 et 2010, on constate depuis 2011 une stabilisation à 10'000 colonies en Valais. La production de miel en 2012 a diminué de 8.6% par rapport à 2011 due à l'influence des facteurs externes (conditions météo, pathologies,...).

Au vu des difficultés du secteur apicole, le canton soutient financièrement depuis 2008 les apiculteurs avec un accent particulier depuis 2011 sur la formation continue via la fédération des apiculteurs.

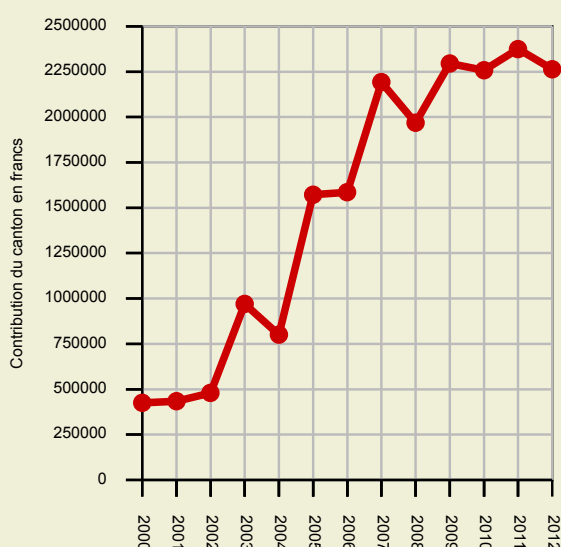




4.7 Promotion cantonale des produits de l'agriculture valaisanne

" 2.26 millions de francs à la promotion des produits du terroir en 2012 "

Evolution des contributions cantonales à la promotion des produits de l'agriculture valaisanne



Subventions de fonctionnement allouées en 2012 (sans les redevances agricoles)

Promotion des produits du terroir	2'264'109	57.4%
Organisations professionnelles	492'009	12.5%
Production animale	712'547	18.1%
Production végétale	429'329	10.9%
Formation professionnelle	44'711	1.1%
Total	3'942'705	100.0%

Détails des subventions allouées en 2012 pour la promotion des produits du terroir

Bénéficiaires	2011	2012
CVA	480'000	380'000
IVV	690'000	606'250
IFELV	306'500	330'000
IPR (interprofession raclette AOC)	300'000	300'000
Agritourisme	100'000	100'000
OIC	81'000	83'000
Fête nationale Herens	50'000	5'500
Film RTS (combat de reines)	40'000	56'000
Pain de seigle AOC	40'000	45'000
IGP viande séchée	15'000	21'000
Autres	272'739	337'359
Total	2'375'239	2'264'109

Source : SCA

Le canton du Valais, poursuit et maintient en 2012 ses soutiens financiers en faveur de l'agriculture valaisanne avec un montant versés de 3.9 millions de francs. Entre 2003 et 2009, on constate une forte croissance des contributions cantonales allouées à la promotion des produits du terroir (passant de 479'500 à 2'295'078 CHF), due en partie à l'affectation des moyens financiers provenant de la RPLP et aussi d'une volonté politique.

Durant la période 2009 à 2012, l'aide financière du canton s'est stabilisée en moyenne à environ 2.3 millions de francs.

Ces contributions cantonales ont pour but de faire connaître et de renforcer l'image qualitative des produits de l'agriculture valaisanne, avec pour objectif d'entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de plus value économique.

5. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU TERROIR VALAISAN





5.1 Vente des vins valaisans en Grande Distribution en Suisse en 2012

**" 13.5 Millions de litres de vins valaisans vendus en Grande
Distribution "**

	Volumes			Valeurs		Prix moyens		
	Litres 2012	Variations 2011/2012	Tendan- ces	Variations 2011/2012	Tendan- ces	CHF/L 2012	Variations 2011/2012 ^(*)	Tendances
Ensemble du marché	29'365'000	+ 0.2%	▲	+ 0.6%	▲	9.27	+ 0.4%	▲
Vins du Valais toutes catégories	13'487'000	- 0.1%	▼	+ 0.0%	▲	11.10	+ 0.1%	▲
Vins blancs du Valais toutes catégories	6'280'000	- 3.4%	▼	- 1.1%	▼	10.94	+ 2.2%	▲
Fendant	3'132'000	- 6.5%	▼	- 5.9%	▼	8.99	+ 0.6%	▲
Vins blancs du Valais (Sans Fendant, Jo- hannisberg et Dôle blanche)	1'001'000	+ 6.5%	▲	+ 10.0%	▲	17.72	+ 2.5%	▲
Vins rouges du Valais toutes catégories	5'484'000	+ 3.1%	▲	+ 0.9%	▲	11.77	- 2.2%	▼
Dôle	3'044'000	+ 5.7%	▲	- 2.5%	▼	10.49	- 3.1%	▼
Pinot Noir	991'000	+ 11.3%	▲	+ 9.1%	▲	12.71	- 2.2%	▼
Vins rosés du Valais toutes catégories	1'720'000	+ 2.4%	▲	+ 1.6%	▲	9.57	- 0.7%	▼

(*)Prix corrigés de l'inflation. IPC. OFS 2013

Source : SCA

COMMENTAIRES

102 millions de litres de vins ont été vendus en Grande Distribution en Suisse entre 2011 et 2012, ce qui représente une baisse de 2.8%. Les prix observés sont relativement stables avec une hausse modérée de 0.06 CHF/L à 9.22 CHF/L en 2012.

Les ventes de vins valaisans en 2012 représentent 13.5 millions de litres, en légère baisse de 0.1%. On enregistre une très légère progression des prix moyens (toujours à prix constant de l'année actuelle) de 0.1% à 11.10 CHF/L.

Les vins blancs du Valais enregistrent une perte en volumes de 3.4%, par contre, les prix

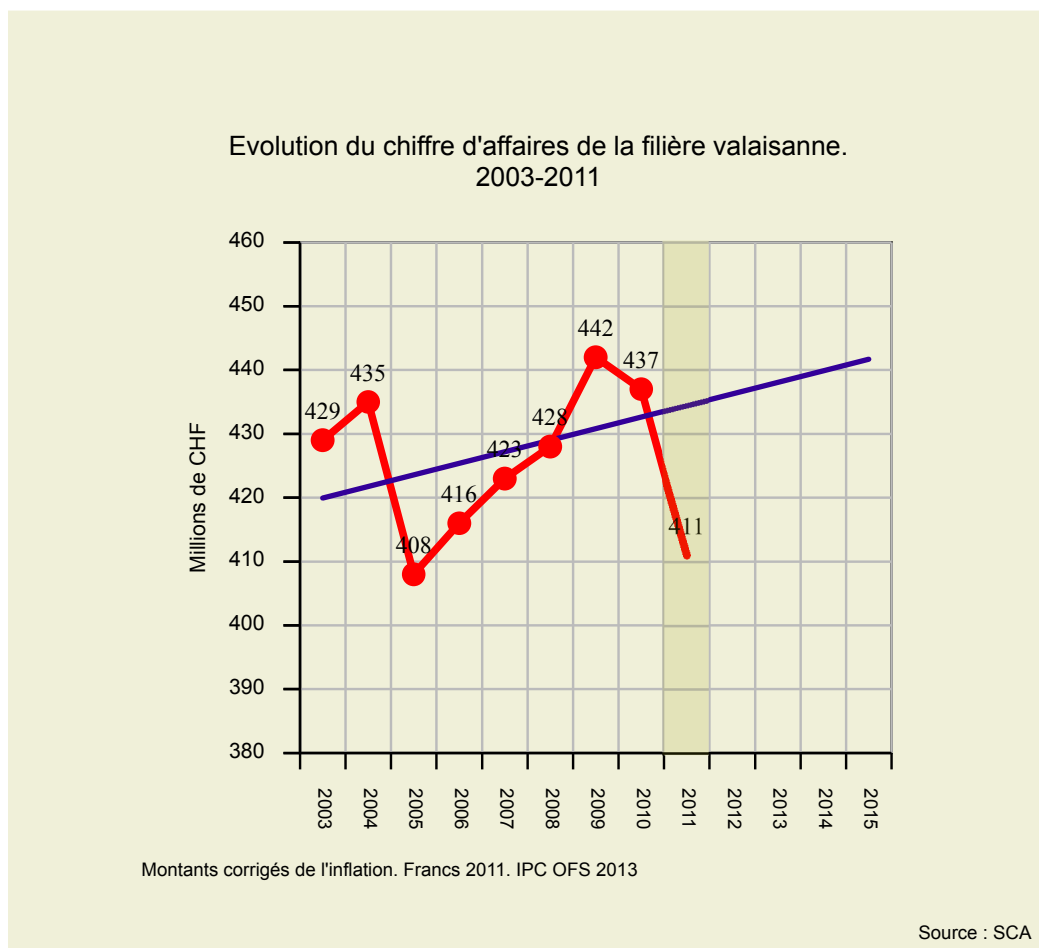
progressent de 2.2% sur l'année 2012. Le Fendant (50% des ventes des vins blancs valaisans) baisse de 6.5% en volumes et gagne 0.6% en prix.

Les ventes de vins rouges valaisans se sont redressés en 2012 avec une hausse des volumes de 3.1% mais avec une contraction de 2.2% des prix. Les volumes de ventes de la Dôle (55% des ventes de vins rouges valaisans) s'améliorent avec en 2012 une hausse 5.7%, mais cela s'accompagne d'une baisse des prix importante de 3.1%. Le résultat final est une perte de valeur de 2.5%.



5.2 Chiffre d'affaires de la filière vitivinicole valaisanne

" Retournement de tendance qui se confirme en 2011 "



COMMENTAIRES

Le chiffre d'affaires est un indicateur qui permet de suivre l'évolution économique de la filière vitivinicole. Cet indicateur est calculé depuis 2003 sur la base des déclarations TVA des encaveurs

En 2011, l'estimation du chiffre d'affaires de la filière est en baisse de 6% par rapport à 2010 pour s'établir à 411 millions de francs pour l'année 2011.

Après quatre années (2006-2009) de hausses consécutives, le retournement de tendance observé en 2010 (-1.1%) s'accroît fortement (-6%) en 2011.

5.3 Production et commercialisation des produits issus de l'arboriculture et des cultures maraîchères

" Une production valaisanne de fruits et légumes en pleine mutation "

Production valaisanne de fruits et légumes en tonnes

Espèces/ variétés	Moyenne 2000 - 2010	2012	% 2012/ Moy. 2000-2010
Pommes	39'840	37'360	93.8
Poires	13'130	8'470	64.5
Abricots	5'480	8'350	152.4
Fellenberg et autres	356	570	160.2
Cerises - bigarreaux	60	55	92.4
Fraises	821	815	99.3
Framboises	189	160	84.8
Baies d'arbustes	64	50	77.6
Raisins de table	91	25	27.5
FRUITS	60'019	55'855	93.1
Asperges	96	390	404.7
Carottes d'été	1'928	970	50.3
Carottes de garde	4'195	2'020	48.2
Céleris	325	25	7.7
Choux-fleurs	1'368	950	69.4
Choux	149	95	63.9
Oignons	1'091	260	23.8
Tomates	3'731	1'880	50.4
Laitues pommées	603	250	41.5
Autres légumes	1'930	1'670	86.5
LÉGUMES	15'417	8'510	55.2
PRODUCTION TOTAL	75'435	64'365	85.3

Source : IFELV

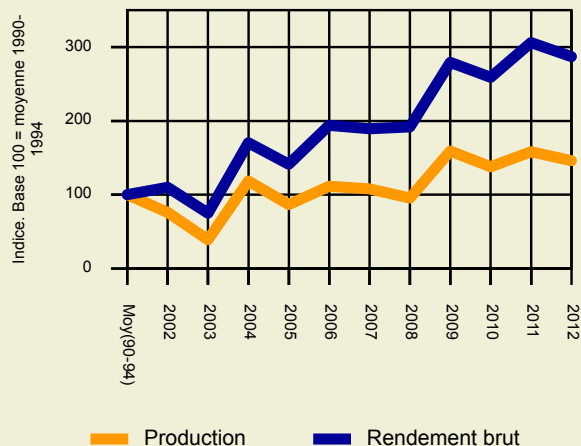
COMMENTAIRES

Les arboriculteurs et maraîchers valaisans ont produit 55'855 tonnes de fruits et 8'510 tonnes de légumes en 2012. La quantité de fruits produite est légèrement inférieure à la moyenne de la production décennale (2000-2010). La récolte 2012 de fruits à pépins est aussi inférieure à la moyenne 2000 à 2010, et en particulier en ce qui concerne la récolte de poires (64.5% de la production décennale).

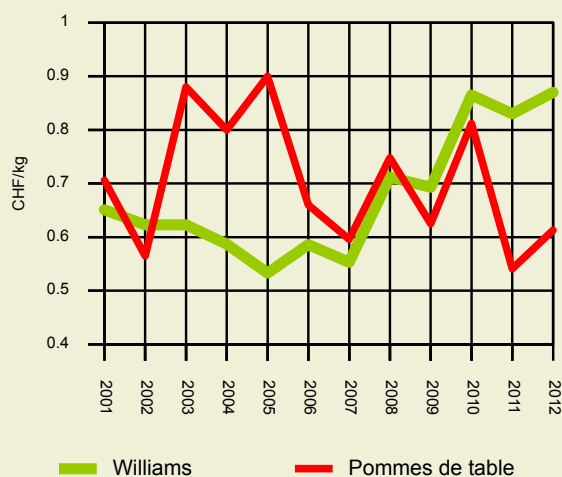
La production de légumes en 2012 est très nettement en régression (55.2% de la moyenne décennale 2000-2010). Cette régression s'explique en grande partie par une diminution des surfaces allouées à la culture maraîchère (-120 ha entre 2012 et la moyenne décennale 2000-2010). Font notamment exception les cultures d'asperges vertes et blanches avec une évolution positive de la production (4 fois plus d'asperges en 2012 par rapport à la moyenne décennale).

Abricots du Valais	Production (1000 tonnes)	Prix moyens producteur (Frs/Kg)	Rendement brut
Moy. (90-94)	5.7	1.56	8.2
2002	4.3	2.10	9.0
2003	2.2	2.80	6.2
2004	6.7	2.09	14.0
2005	4.9	2.37	11.6
2006	6.3	2.53	15.9
2007	6.1	2.55	15.6
2008	5.4	2.92	15.8
2009	9.0	2.55	23.0
2010	7.8	2.73	21.3
2011	9.0	2.81	25.2
2012	8.3	2.82	23.5

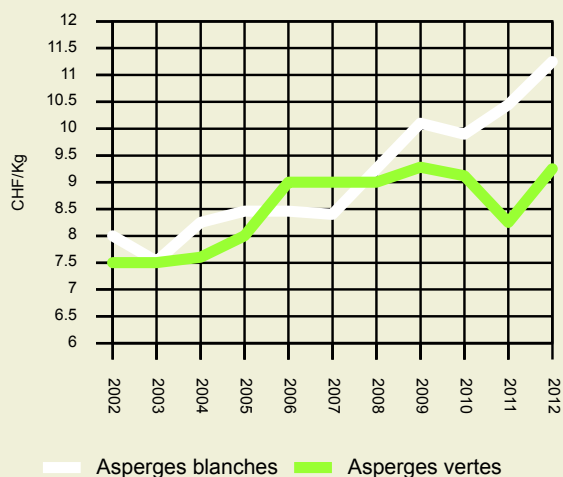
Production et rendement brut de l'abricot en indices



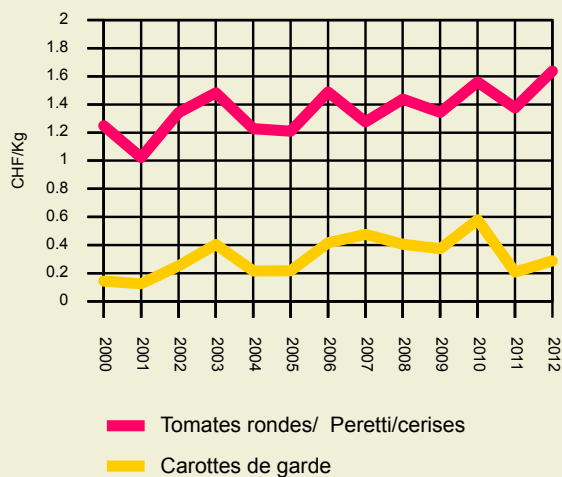
Evolution des prix indicatifs à la production



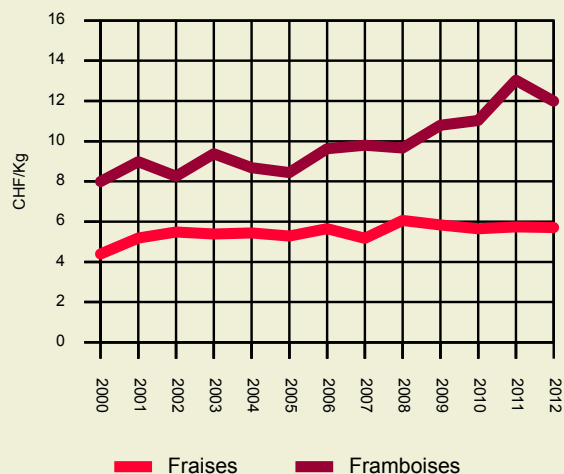
Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Evolution des prix indicatifs à la production



Source : IFELV et SCA

COMMENTAIRES

Les prix indicatifs production sont tributaires du marché et dépendent largement de l'offre et de la demande. En 2012, des prix indicatifs production en progression ont notamment été observés pour les pommes de table, la Williams et les asperges blanches.

Malgré une amélioration sensible du prix production indicatif des pommes de table, le rendement brut de cette culture reste pour la deuxième année consécutive inférieur au rendement brut de la culture d'abricot qui se maintient à un excellent niveau (23.5 millions

CHF). Ce dernier représente à lui seul le 30% du rendement brut du secteur valaisan des fruits et légumes.

La Williams connaît depuis 2007 une nette amélioration de son prix indicatif grâce à une campagne d'arrachage ciblée soutenue par le canton. Cette mesure a permis une meilleure adéquation de l'offre avec la demande du marché ce qui se traduit par un raffermissement des prix.

" L'abricot, un produit phare de l'agriculture valaisanne "



" Un Observatoire économique des fruits et légumes au service des arboriculteurs et des maraîchers "

Variétés	2010			2011		
CHF/Kg	Observatoire économique VS	Prix indicatifs FUS/ SWISSCOFEL	Différence en %	Observatoire économique VS	Prix indicatifs FUS/ SWISSCOFEL	Différence en %
Golden	0.97	0.93	4.12	0.9	0.93	-3.33
Gala	1.1	1.16	-5.17	0.88	0.93	-6.16
Braeburn	1.04	1.07	-3.38	0.88	0.93	-6.29
Nvlle variétés *	1.4	NA	NA	1.27	NA	NA

* Diwa/Milwa, Galmac, Jazz®-Scifresh, Mairac®-La Flamboyante et Pink Lady®

COMMENTAIRES

En 2010, l'office d'arboriculture et cultures maraîchères a mis sur pied un observatoire économique de la production de fruits et légumes valaisans. Cet observatoire doit fournir aux instances politiques cantonales ainsi qu'aux organisations professionnelles des éléments chiffrés reflétant la situation réelle du marché dans un contexte d'évolution rapide des systèmes de production et des pressions de libéralisation des marchés, tant au niveau mondial (OMC, accords bilatéraux) qu'au niveau européen (ALEA).

La comparaison des prix réels issus de l'observatoire économique des cultures avec les

prix indicatifs publiés par la FUS et SWISSCOFEL indique que le prix production effectivement versé au producteur pour les pommes (Golden, Gala, Braeburn) est généralement inférieur de 3 à 6% aux prix indicatifs. Il ressort également que le prix production des nouvelles variétés telles que Diwa/Milwa, Galmac, Jazz®-Scifresh, Mairac®-La Flamboyante et Pink Lady® est nettement plus intéressant (+27 à 45%) que celui des variétés classiques telles que Golden, Gala et Braeburn. Les aides à la reconversion et à la modernisation des cultures de fruits et légumes viennent ainsi judicieusement soutenir les efforts entrepris par des producteurs dynamiques.

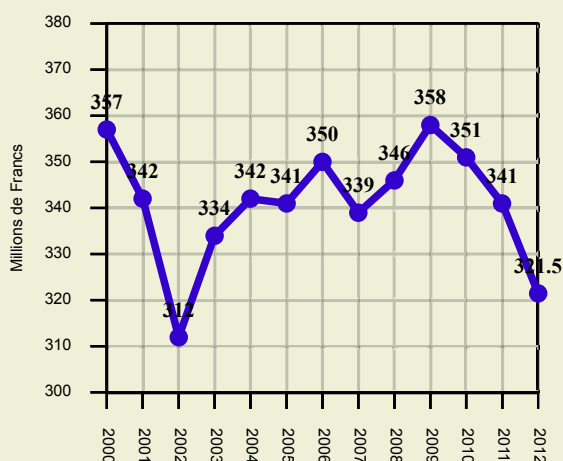
6 EVOLUTION DU RENDEMENT BRUT



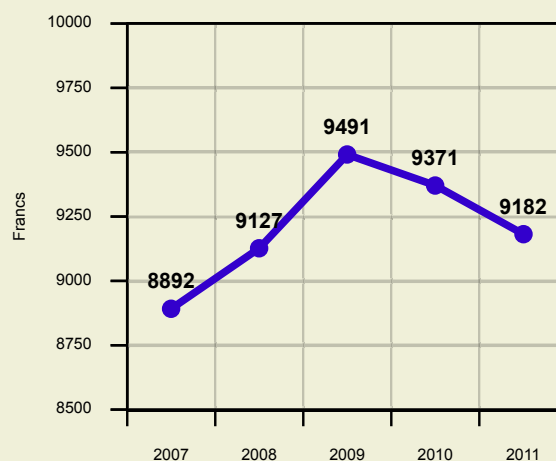
6.1 Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne

" Baisse sensible du rendement brut en 2012 "

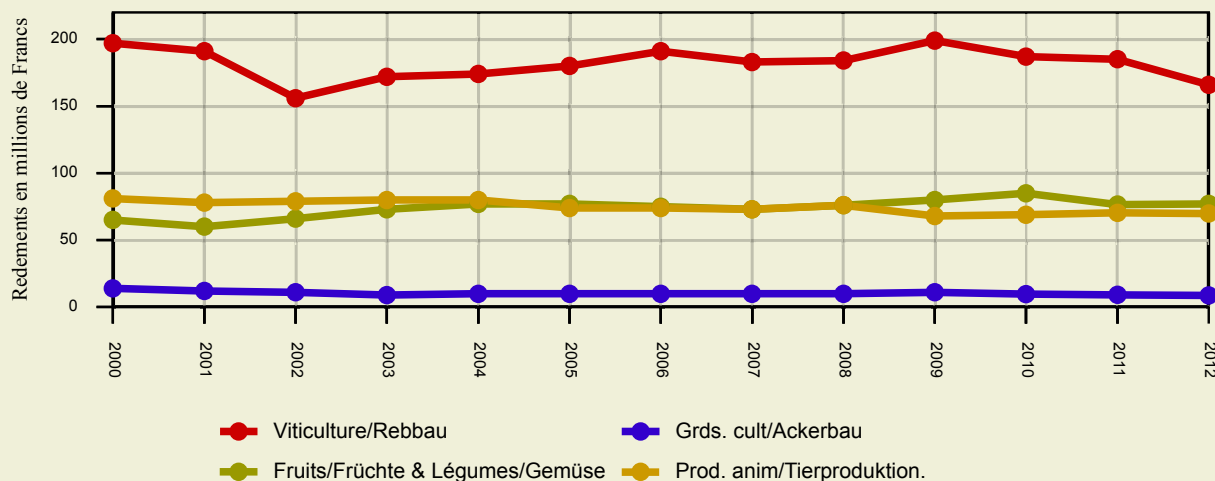
Evolution du rendement brut de l'agriculture valaisanne.



Rendement brut par hectare de SAU en Valais (2007-2011)



Evolution du rendement brut selon les secteurs en Valais. 2000 - 2012



Rendement brut de l'agriculture valaisanne en 2010 et 2012 en millions de francs

	2010	%	2011	%	2012	%
Viticulture	187	53.3%	185	54.3%	166	51.6%
Fruits et légumes ^(*)	85	24.2%	77	22.6%	77	24.0%
Grandes cultures	9.7	2.8%	9	2.6%	8.7	2.7%
Production animale	69	19.7%	70	20.5%	69.8	21.7%
Total	351	100.0%	341	100.0%	321.5	100.0%

Source : SCA et IFELV^(*)

COMMENTAIRES

Le rendement brut représente la valeur au prix de vente de tous les biens produits en une année par l'agriculture et qui sont utilisés par les autres secteurs de l'économie ainsi que par les ménages paysans. Les prestations internes (ex : vente de fourrage d'une ferme à l'autre) ne sont pas comprises dans ce calcul.

Ce rendement brut a été établi sur la base d'estimations effectuées par le service de l'agriculture à l'exception des fruits et légumes (données de l'Interprofession des Fruits et Légumes).

Le rendement brut en 2012 de l'agriculture valaisanne a diminué de 20.5 millions soit de -6% par rapport à 2011. Le rendement brut en 2012 est à peine supérieur à celui de 2002 et largement inférieur à celui de 2003, année avec une faible production.

Depuis 2009, on constate une baisse continue du rendement brut. Entre 2009 et 2011, cette baisse a été de -4.7% (-17 millions de CHF). Sur la même période, le rendement par ha de SAU a baissé de -3.2% (-309 CHF/ha).

La structure du rendement de l'agriculture valaisanne est atypique avec une forte prédominance de la production végétale (plus des trois quarts du rendement brut) alors qu'au niveau Suisse nous avons une situation inverse avec une prédominance de la production animale.

Sur la période 2010 à 2012, la part du secteur viticole dans le rendement brut de l'agriculture valaisanne, malgré sa baisse, reste largement prédominante à 51.6%.

Les parts des secteurs des fruits et légumes et des grandes cultures sont stables à respectivement 24% et 2.7%. La part du secteur production animale progresse de 19.7% à 21.7% alors que son rendement brut est stable (environ 70 millions de CHF).

" Un rendement brut supérieur à 9'000 CHF/ha entre 2008 et 2011 "



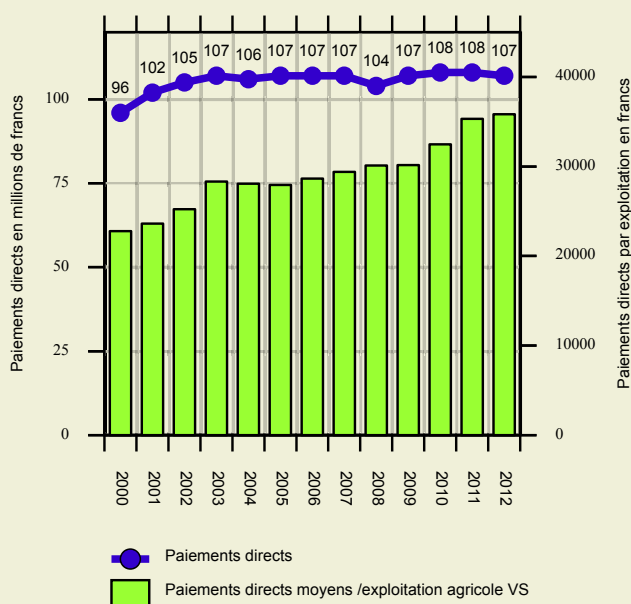
7. EVOLUTION DES PAIEMENTS DIRECTS



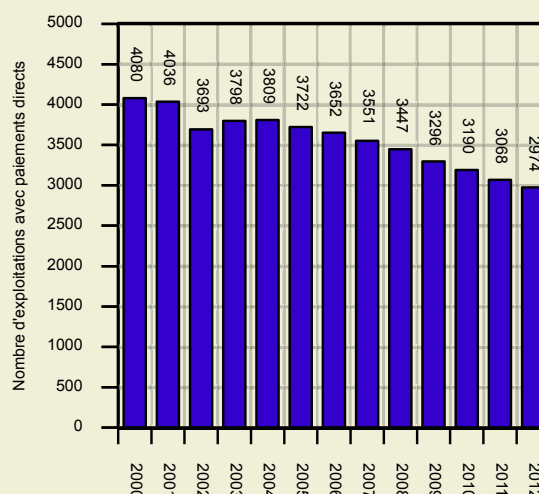
7.1 Evolution des paiements directs

" En 2012, moins de 3'000 exploitations ont bénéficié des paiements directs en Valais "

Evolution des paiements directs moyens par exploitation et total



Evolution du nombre d'exploitations au bénéfice de paiements directs en Valais.



Evolution des paiements directs en Valais par type de contributions pour la période 2005 à 2012 en millions de CHF

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Contribution grandes cultures	0.14	0.11	0.1	0.16	0.23	0.23	0.24	0.22
Contribution à la surface (art. 72 Lagr)	45.9	45.88	44.14	41.3	41.27	41.19	41.1	40.26
Contr. garde animaux fourrages grossiers (art. 73 Lagr)	14.15	14.45	15.91	15.59	15.47	15.64	15.72	15.47
Contr. garde animaux cond. difficiles (art. 74 Lagr)	20.99	21.01	20.72	20.74	23.24	23.46	23.38	22.93
Paielements directs écologiques (art. 76 Lagr) + OQE	7.7	8.12	8.17	8.27	8.35	8.51	8.7	9.08
Contr. pour surf. viticoles en pente	6.37	6.55	6.61	6.59	6.57	6.49	6.4	6.38
Contributions terrains en pente (art. 75 Lagr)	5.48	5.44	5.39	5.29	5.23	6.07	5.91	5.89
Contributions d'estivage (art. 77 Lagr)	7.53	7.49	7.55	7.53	7.89	8.28	8.09	8.11
Réductions + Divers	-1.63	-1.69	-1.67	-1.52	-1.22	-1.23	-1.18	-1.21
Total	106.63	107.36	106.92	103.95	107.03	108.64	108.36	107.13

Source : SCA

COMMENTAIRES

Depuis 2009, nous constatons une stabilisation des paiements directs versés aux agriculteurs valaisans pour un montant qui varie entre 107 et 108 millions. Les paiements directs moyens versés par exploitation passent de 22'782 CHF en 2000 à 35'833 CHF en 2012.

Ceci est à mettre en corrélation avec la diminution du nombre d'exploitations (1106 exploitations en moins entre 2000 et 2012) ayant

droit aux paiements directs en raison de l'évolution structurelle allant vers des exploitations plus grandes.

Pour la première fois, le nombre de bénéficiaires des paiements directs est inférieur à 3'000.



8. VALEUR AJOUTEE DE L'AGRICULTURE VALAISANNE ET RESULTATS DES COMPTABILITES

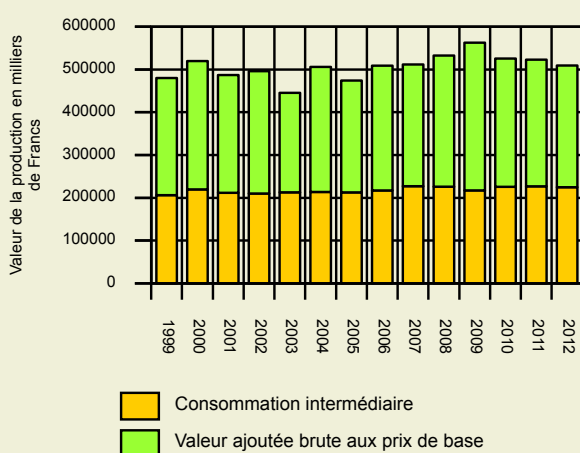




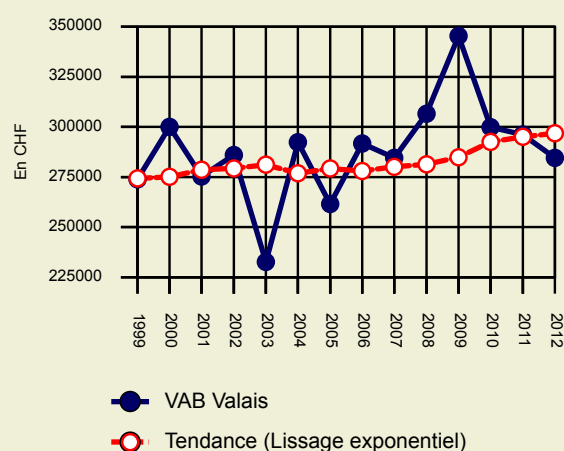
8.1 Valeur ajoutée de l'agriculture valaisanne et Suisse

" En 2012, -1.2% de valeur ajoutée brute en Valais par rapport à la moyenne 1999-2011 "

Evolution de la valeur de production en Valais 1999-2012.



Evolution de la VAB en Valais. 1999-2012



Source : OFS Etat 2012. A prix courants

COMMENTAIRES

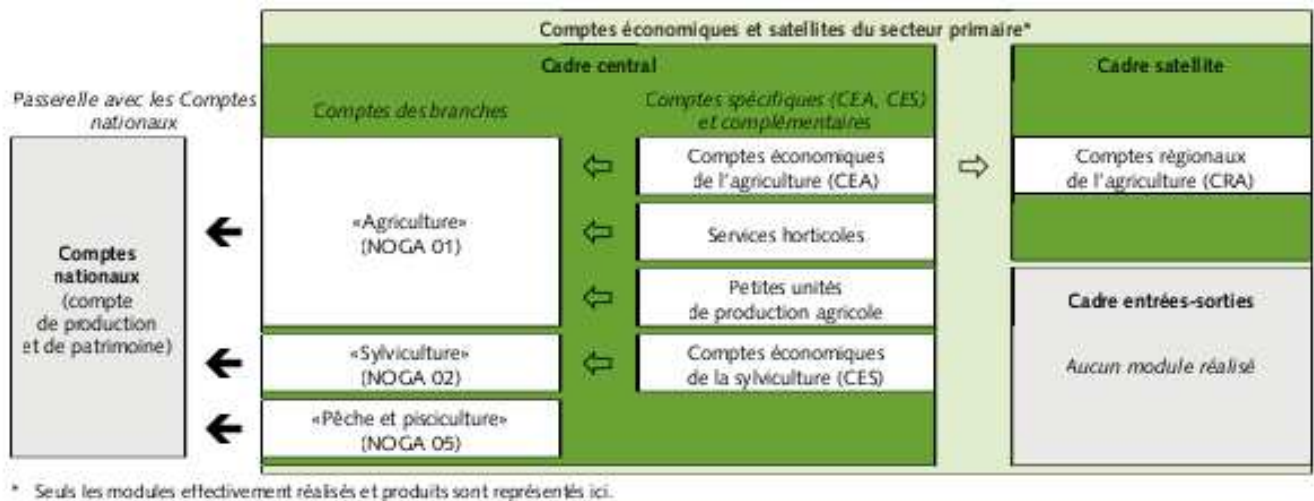
Après une période favorable allant de 2007 à 2009, où la valeur ajoutée brute (VAB) est en forte croissance en passant de 284 millions à 345 millions de CHF (à prix constants), celle-ci régresse de manière régulière depuis 2010 (en 2012, 284 millions de CHF).

Mais, si l'on compare la VAB calculée pour 2012 avec la VAB moyenne sur la période 1999 à 2008, on constate que celle-ci progresse de 1.46%.

Les comptes régionaux de l'agriculture, établis par l'Office Fédéral de la Statistique, pour chaque canton, permettent de situer la position économique du secteur agricole valaisan par rapport à l'ensemble du secteur agricole suisse et des autres secteurs de l'économie.

La méthode de calcul a été révisée par l'OFS en 2012 (juin 2012) avec effet rétroactif. Les données mentionnées dans ce rapport sont conformes aux normes OFS 2012.

Aperçu du système actuel des comptes économiques et satellites du secteur primaire



Source : OFS

La valeur de production représente les quantités produites fois les prix payés au producteur plus les subventions sur produits moins impôts sur produits (sans les paiements directs)

—

La consommation intermédiaire contient tous les biens et services utilisés au cours de la production et qui sont transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production (Ex : Engrais, semences, services d'entretien, etc)

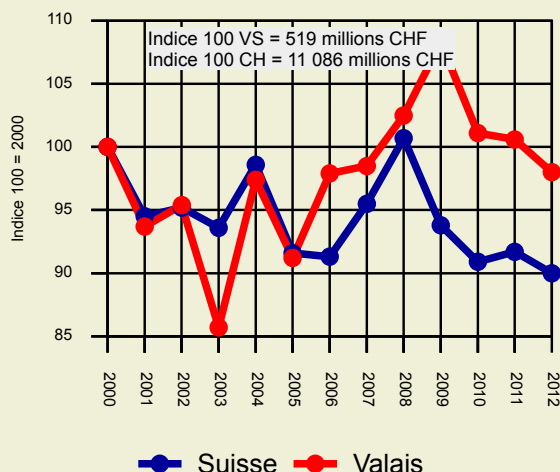
=

La valeur ajoutée brute (VAB) représente l'augmentation de la valeur des produits issus du processus de production agricole. $VAB = \text{Valeur de production} - \text{consommation intermédiaire}$

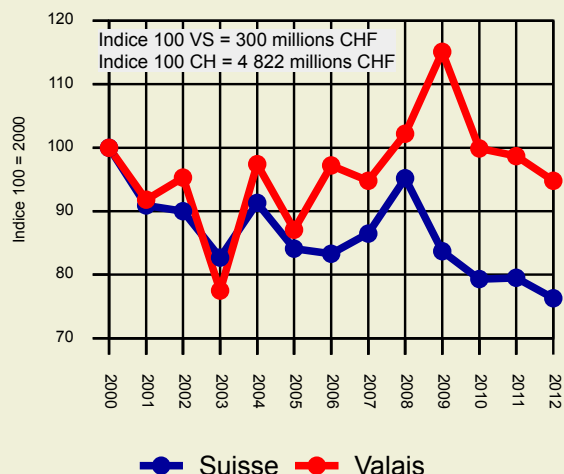


" Sur le long terme, la perte de VAB en Valais est moins importante qu'en Suisse "

Valeur de production VS et CH



Valeur ajoutée brute VS et CH



Source : OFS Etat 2012. A prix courants

COMMENTAIRES

Les estimations de la **valeur de production** agricole en Valais pour 2012, montrent une légère baisse de valeur par rapport à 2011 de -2.6%. Cette baisse s'inscrit dans une tendance à moyen terme déjà constatée depuis 2010.

Au niveau Suisse, la valeur de production 2012 régresse de -1.8% par rapport à 2011. Cette régression s'inscrit également dans une tendance baissière à plus long terme déjà constatée depuis 2000.

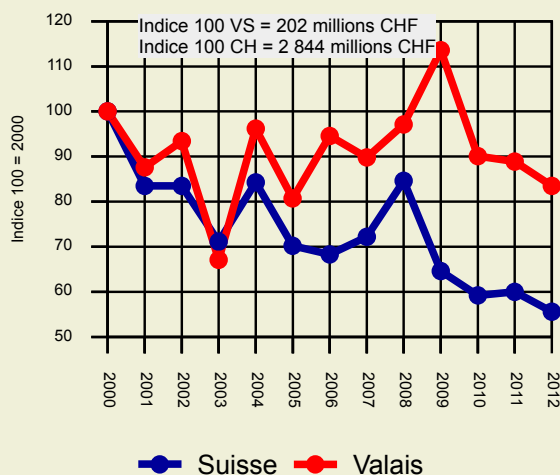
La proportion élevée des cultures spéciales (vignes, arboricultures et cultures maraîchères) et la diversification de l'assortiment variétal explique le différentiel observé entre l'indice valaisan et Suisse.

L'indice de la valeur ajoutée brute (VAB) valaisan en 2012 a régressé de -3.9% par rapport à 2011. Si l'on compare la VAB valaisanne en 2012 par rapport à la moyenne de la période 2000 à 2011, on constate une perte de VAB de -1.6%.

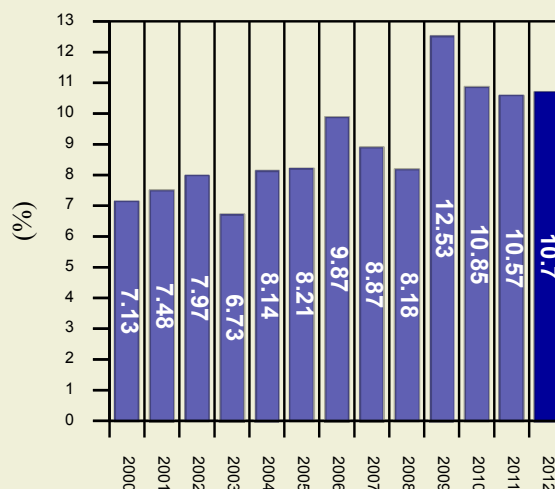
Au niveau Suisse, la VAB en 2012 a régressé comme la VAB valaisanne de -3.9%. Si l'on compare la VAB suisse en 2012 par rapport à la moyenne 2000 à 2011, on constate une forte diminution de la VAB de -12.4% (soit une baisse 7.5 fois plus importante que pour le canton du Valais).

" Le Valais consolide sa part de valeur ajoutée nette dans l'agriculture suisse "

Valeur ajoutée nette VS et CH



Part de la VAN Valais sur la VAN Suisse



Source = OFS Etat 2012. Modifié. Non corrigé de l'inflation

COMMENTAIRES

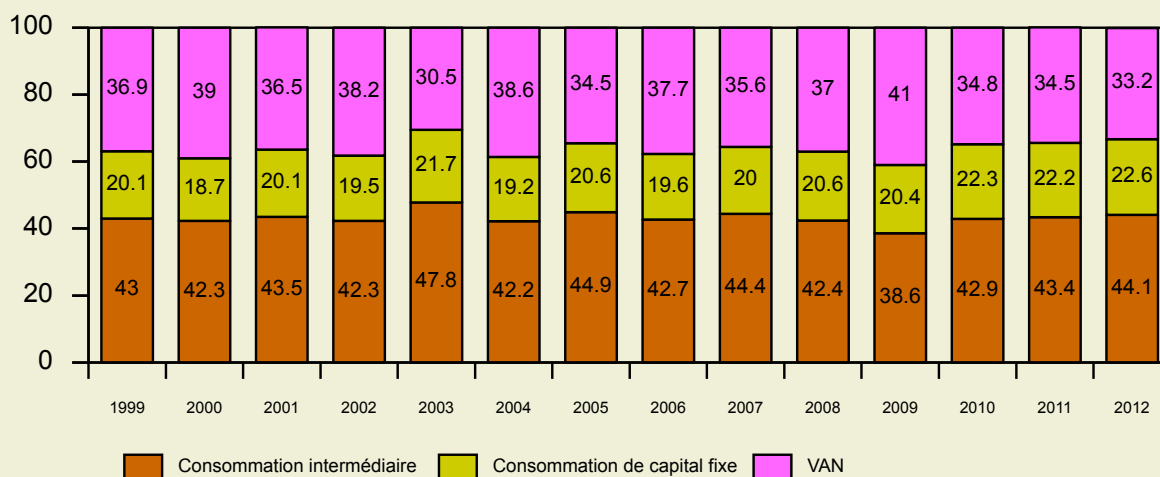
En 2012 par rapport à 2011, la valeur ajoutée nette (VAN) de l'agriculture diminue tant au niveau suisse (-7.2%) qu'au niveau valaisan (-6%). Si l'on compare l'évolution de la VAN 2012 par rapport à la moyenne 2000 à 2011, nous constatons que celle-ci régresse bien plus fortement au niveau national (-25.9%) que dans notre canton (-8.8%).

Ce constat est notamment la résultante d'une politique agricole cantonale qui soutient la diversification et la promotion de produits agricoles à haute valeur ajoutée (fruits et légumes, vins, fromages,...).

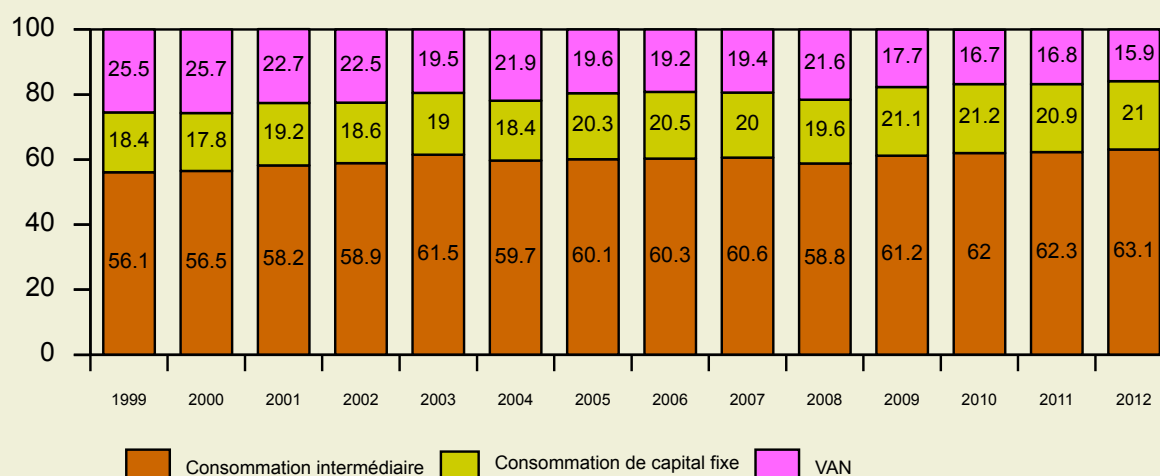
La part moyenne de la VAN valaisanne sur la moyenne nationale durant la période 2000 à 2008 a été de 8%. Sur la période de 2009 à 2012, celle-ci a progressé pour atteindre une part de 11.1%. Ceci confirme que le différentiel entre l'évolution de la VAN Suisse et du Valais progresse en notre faveur.

" En 2012 : 100 CHF de valeur de production génèrent 33 CHF de VAN en Valais et 16 CHF au niveau Suisse "

Composition de la valeur de production en Valais.



Composition de la valeur de production en Suisse.



Source = OFS Etat 2012. Modifié

COMMENTAIRES

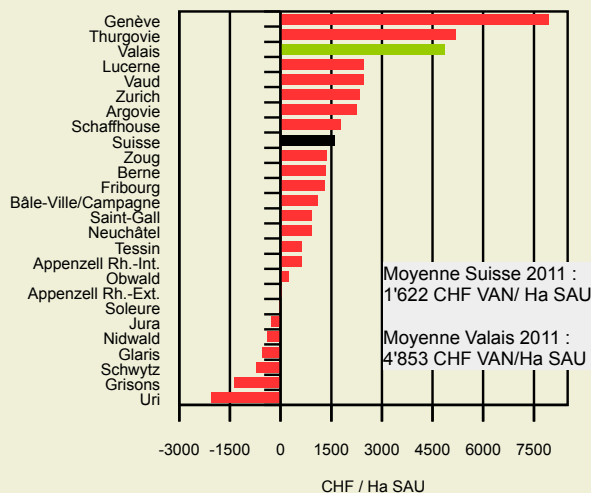
La diversification de l'offre des produits agricoles valaisans à haute valeur ajoutée, a contribué au fait que la part de la valeur ajoutée nette sur la valeur de production s'est mieux maintenue en Valais qu'en Suisse. En Suisse cette part de VAN en 1999 était de 25.5% de la valeur de production. Elle n'est plus que de 15.9% en 2012. En Valais, il est constaté éga-

lement une régression de la VAN sur cette période passant de 36.9% en 1999 à encore 33.2% en 2012.

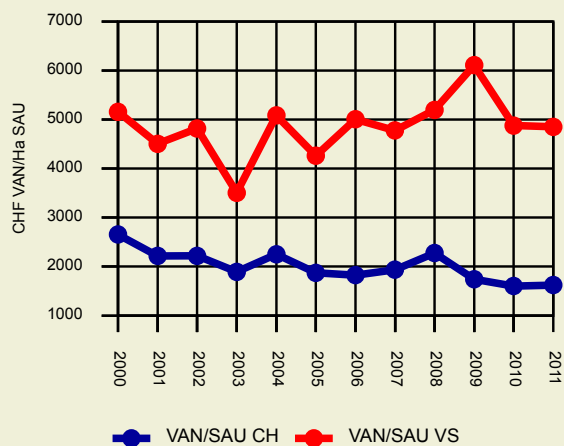
Au niveau valaisan, la diminution de la part de la VAN sur la valeur de production ces dernières années est principalement due à la baisse de la valeur de production (-2.6% entre 2011 et 2012).

" Le Valais médaille de bronze de la VAN/Ha de SAU en 2011 après une médaille d'argent en 2010 "

VAN par Ha de SAU par canton.



Evolution de la VAN en CHF / Ha SAU en suisse et en valais.



Source = OFS Etat 2012. Modifié. Non corrigé de l'inflation

COMMENTAIRES

Les cantons qui ont une forte proportion de cultures spéciales dans la SAU, se retrouvent naturellement dans le haut du classement de la VAN/SAU (Ex: Genève, Thurgovie et Valais). Le Valais perd une place dans le classement national par rapport à 2010 et se situe en 2011 en troisième position après Genève et Thurgovie.

La VAN en Valais a été très fortement influencée par les deux années exceptionnelles qui sont 2003 et 2009. Si nous faisons abstraction de ces deux années, la VAN/Ha de SAU en Valais est restée stable sur la période. La moyenne calculée sur la période 2000 à 2007 sans 2003 est de 4'802 CHF VAN/Ha SAU et elle est de 4'866 CHF VAN/Ha SAU en moyenne sur la période 2010 à 2011.



8.2 Résultats des comptabilités 2011 d'exploitations agricoles valaisannes en montagne avec bétail

Chaque année la Station de recherche Agroscope-Reckenholz-Tänikon (ART) publie les résultats comptables de plus de 3'000 exploitations agricoles en Suisse dans les différents secteurs et zones de production. Les résultats peuvent être consultés à la page Internet suivante :

<http://www.agroscope.admin.ch/publikationen/einzelpublikation/index.html?lang=fr&aid=30148&pid=29999>

Pour sa part le Service de l'agriculture du Canton du Valais contribue à cette enquête nationale avec en particulier la fourniture de comptabilités d'exploitations agricoles Valai-

sannes avec détention de bétail en zone de montagne.

Nous avons analysé et comparé les résultats ART des exploitations comptables ART Valaisannes et Suisses pour la période comptable 2009, 2010 et 2011 sur les éléments économiques suivants :

- Prestation brute
- Coûts réels
- Résultats de l'exploitation

Exploitations de référence ART -2011 -Montagne		VS	CH
	Nombre	42	828
Structure de l'exploitation			
Main-d'oeuvre de l'exploitation	UTA	1.82	1.55
dont main-d'oeuvre familiale	UTAF	1.7	1.3
Surface agricole utile	ha	20.95	20.9
dont terres ouvertes	ha	0.06	0.19
dont surface herbagère	ha	20.67	20.44
dont cultures spéciales	ha	0.22	0.06
Surface de l'exploitation en fermage	ha	16.3	9.38
Cheptel vif moyen détenu			
Vaches	Têtes	10.1	13.4
Cheptel vif total	UGB	16.8	22
dont bovins	UGB	13.6	18.9
dont divers animaux consom. du FG	UGB	3.2	2
Intensité			
Charge en bétail	UGB/ha SA	0.68	0.97
Surface fourragère. Principale en are par UGBFG	a/UGBFG	145	113
Surface par main-d'oeuvre	ha SAU/UT	11.48	13.45

Source : ART

En 2011, ART a mis en valeur 42 comptabilités Valaisannes dans ce secteur de production avec des exploitations qui présentaient les caractéristiques suivantes. La structure des exploitations VS 2011 est relativement proche de l'échantillon national tant au niveau de la Surface agricole utile (SAU) et du cheptel détenu.

On soulignera cependant une charge en bétail plus faible pour les exploitations de notre canton (0.68 UGB/Ha) contre 0.97 UGB/ha au niveau Suisse. On constate également que eu égard au morcellement parcellaire et à la topographie que la surface cultivée en VS par unité de travail annuel (UTA) est plus faible (11.48 ha) que dans l'échantillon national (13.45 HA).

	Région de montagne -VS						Région de Montagne -CH		
	2009	2010	2011	2009/11	2009/11	2009/11	2009/11	2009/11	2009/11
	Fr/expl	Fr/expl	Fr/expl	Fr/expl	Fr/ha SAU	Fr/UGB	Fr/expl	Fr/ha SAU	Fr/UGB
Nombre de comptabilités de référence ART	18	35	42	32			848		
Prestation brute totale	163'856	148'239	143'118	151'738	7'982	9'309	175'224	8523	7965
Prestation brute de la prod. agricole	71'627	64'089	60'788	65'501	3'446	4'018	79'772	3880	3626
Production végétale	13'638	9'104	5'454	9'398	494	577	5'985	291	272
dont céréales, pdt., bett. sucrières	0	28	0	9	0	1	102	5	5
dont cultures spéciales	13'637	9'005	5'465	9'369	493	575	2'198	107	100
Production animale	57'990	54'985	55'334	56'103	2'951	3'442	73'787	3589	3354
dont production bovine	55'810	53'374	53'442	54'209	2'852	3'326	62'860	3057	2857
dont lait, produits laitiers	38'304	36'063	37'170	37'179	1'956	2'281	32'200	1566	1464
dont production porcine	281	127	133	180	9	11	5'447	265	248
Paielements directs	59'770	63'117	66'179	63'022	3'315	3'866	68'122	3313	3096
dont contribution à la surface	18'082	20'199	22'011	20'097	1'057	1'233	21'220	1032	965
dont animaux consommant des FG	8'623	9'391	9'902	9'305	489	571	11'430	556	520
dont garde d'anim. ds des cond. diffic.	16'494	18'057	19'354	17'968	945	1'102	17'359	844	789
dont compensation écologique	1'513	2'552	1'961	2'008	106	123	1'621	79	74
dont contributions éthologiques	2'646	2'444	2'869	2'653	140	163	4'211	205	191
dont culture biologique	725	652	720	699	37	43	1'118	54	51
Para-agriculture, div. prestations brutes	32'458	21'032	16'152	23'214	1'221	1'424	27'330	1329	1242
dont trav. pour des tiers, locat. mach.	1'349	764	667	927	49	57	4'478	218	204
dont vente directe, vinification	1'624	902	701	1'076	57	66	4'822	235	219

Source : ART

La prestation brute totale (P.B.T) comprend tous les biens et prestations de service produits durant l'exercice comptable dans une exploitation agricole qui ne sont pas consommés à l'intérieur de celle-ci.

Les mouvements internes ne sont pas pris en compte. La prestation brute comprend les ventes de produits, les paiements directs, tous les mouvements externes ainsi que les modifications de valeur du cheptel vif et des stocks de marchandises produites par l'exploitation.

La P.B 2011 des exploitations du VS dans le réseau ART est en baisse de 5.1% par rapport à 2010.

La part des paiements directs pour les exercices 2009-2011 est en moyenne de 41% dans les résultats ART pour le Valais et de 38% au niveau Suisse.

Sur la même période la P.B moyenne en CHF/UGB s'élève à 4018 CHF pour les exploitations du VS soit un supplément de 392 CHF par rapport aux exploitations CH.

	Région de montagne -VS						Région de Montagne -CH		
	2009	2010	2011	2009/11	2009/11	2009/11	2009/2011	2009/11	2009/11
	Fr/expl	Fr/expl	Fr/expl	Fr/expl	Fr/ha SAU	Fr/UGB	Fr/expl	Fr/ha SAU	Fr/UGB
Nombre de comptabilités de référence ART	18	35	42	32			848		
Coûts réels total	122'311	107'703	102'771	110'928	5'835	6'805	131'709	6406	5987
Coûts matériels	109'123	99'116	93'883	100'707	5'298	6'178	115'197	5603	5236
dont coûts matériels prod. végétale	1'325	1'072	543	980	52	60	1'991	97	91
dont engrais	172	194	122	163	9	10	853	41	39
dont protection phytosanitaire	455	304	140	300	16	18	170	8	8
dont coûts matériels prod. animale	31'477	31'433	33'077	31'996	1'683	1'963	37'736	1835	1715
dont aliments pour animaux	15'007	14'657	15'677	15'114	795	927	17'787	865	809
dont achats d'animaux	7'046	7'178	7'227	7'150	376	439	7'844	382	357
dont coûts de structure mat. (c.d.str.1)	56'742	56'745	51'820	55'102	2'899	3'380	72'949	3548	3316
dont trav.p.des tiers, loc.de machines	1'711	1'854	1'374	1'646	87	101	3'845	187	175
dont machines et outils	24'640	24'873	23'860	24'458	1'287	1'500	25'286	1230	1149
dont réparations, petit outillage	7'752	8'780	7'466	7'999	421	491	9'649	469	439
dont amortissements	12'541	11'733	11'537	11'937	628	732	12'322	599	560
dont bâtiments et installations fixes	15'363	16'617	13'860	15'280	804	937	24'448	1189	1111
dont réparations, entretien	3'110	2'773	2'695	2'859	150	175	6'481	315	295
dont amortissements	10'379	12'057	9'507	10'648	560	653	15'845	771	720
dont coûts généraux	11'735	11'290	10'784	11'269	593	691	12'492	608	568
dont assurance accid./RC/mobilière	3'325	3'411	3'500	3'412	179	209	3'598	175	164
dont énergie électrique	2'932	2'574	2'692	2'733	144	168	3'104	151	141
Coûts de structure 2	13'187	8'587	8'888	10'221	538	627	16'513	803	751
Coûts de la main-d'œuvre salariée	6'916	3'075	3'681	4'557	240	280	7'506	365	341
Ferme/location	3'357	2'110	2'906	2'791	147	171	3'823	186	174
Intérêts des dettes	2'953	3'208	2'286	2'816	148	173	5'215	254	237
Autres charges/produits financiers	-38	194	15	57	3	3	-31	-2	-1

Source : ART

Les coûts réels concernent les différents facteurs de production mis à disposition par des tiers. Font partie des coûts réels : les coûts matériels et les coûts de structure

Sur la période 2009-2011 les coûts réels totaux ont été de 6'805 CHF/UGB au niveau des exploitations ART-VS et de 5987 Fr/UGB au niveau Suisse.

Sur la même période les coûts de structure (1 et 2) ont représenté le 59% des coûts réels totaux et le 68 % au niveau Suisse.

	Région de montagne -VS						Région de Montagne -CH		
	2009	2010	2011	2009/11	2009/11	2009/11	2009/2011	2009/11	2009/11
	Fr/expl	Fr/expl	Fr/expl	Fr/expl	Fr/ha SAU	Fr/UGB	Fr/expl	Fr/ha SAU	Fr/UGB
Nombre de comptabilités de référence ART	18	35	42	32			848		
Revenu social	54'733	49'123	49'235	51'030	2'684	3'131	60'028	2920	2729
Revenu agricole	41'545	40'536	40'347	40'809	2'147	2'504	43'515	2116	1978
							0	0	0
Intérêt calculé du capital propre de l'expl.	11'039	7'626	6'556	8'407	442	516	6'797	331	309
Prétention de salaire de la MO familiale	104'653	113'754	106'250	108'219	5'693	6'639	82'580	4017	3754
Bénéfice/perte calculé(e)	-74'147	-80'844	-72'458	-75'816	-3'988	-4'651	-45'862	-2231	-2085
Rendement net	-60'193	-69'816	-63'601	-64'537	-3'395	-3'959	-33'882	-1648	-1540
Rente des fonds propres	-63'108	-73'218	-65'902	-67'409	-3'546	-4'136	-39'066	-1900	-1776
Revenu du travail de la MO familiale	30'506	32'910	33'791	32'402	1'704	1'988	36'718	1786	1669
Revenu du travail par UTAF	18'186	18'190	19'905	18'760	987	1'151	27'847	1354	1266
Relation revenu social/facteurs utilisés									
Revenu social par main-d'œuvre	29'313	25'868	26'989	27'390	1'441	1'680	38'225	1859	1738
Revenu social par ha SAU	3'197	2'588	2'350	2'712	143	166	2'920	142	133
Relation Revenu social/Actifs de l'expl.	8.3	7.6	8.1	8	0	0	9	0	0
Rentabilité									
Rentabilité des fonds propres	-12.7	-15.8	-14.9	-14.5	-1	-1	-10	0	0
Rentabilité du capital total	-9.2	-10.8	-10.5	-10.1	-1	-1	-5	0	0
Revenu extra-agricole	18'421	23'554	15'512	19'162	1'008	1'176	26'207	1275	1191

Source : ART

Le revenu agricole (R.A) de l'exploitation sert à rétribuer les fonds propres investis dans l'exploitation et le travail de la main-d'œuvre familiale.

Le revenu social (R.S) sert à rémunérer toutes les personnes qui ont fourni à l'exploitation soit du travail soit du capital (prestation brute totale moins les coûts matériels).

Sur la période 2009-2011 le R.A effectif de l'échantillon ART est en moyenne de 40'809 CHF/Exploitation pour le VS et de 43515 CHF au niveau CH.

Le revenu du travail de la M.O familiale s'obtient en déduisant du R.A l'intérêt du capital propre de l'exploitation.

Sur la période précitée le revenu par un UTAF a été de 18'760 CHF pour les exploitations du

réseau ART-VS et de 27'847 CHF au niveau CH.

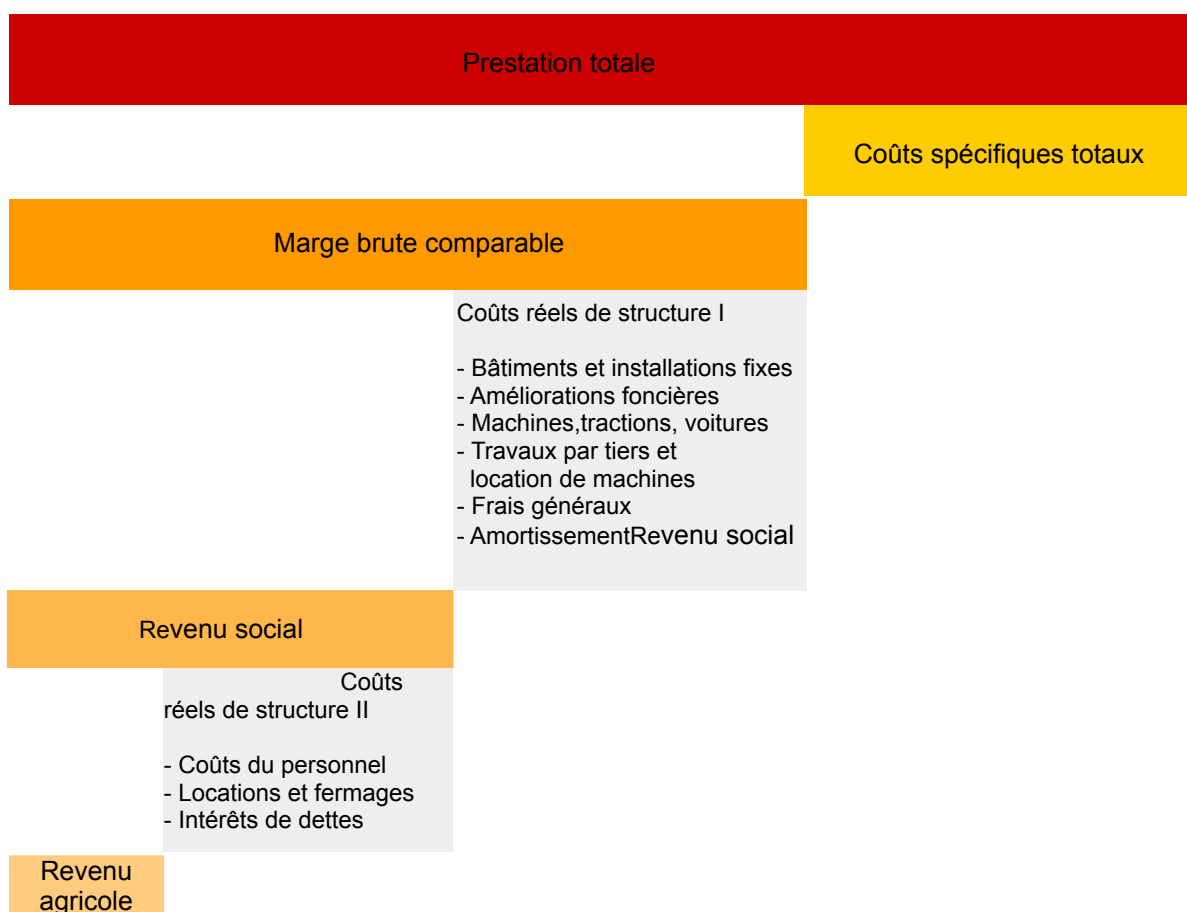
Ce résultat s'explique en partie par le fait que la M.O familiale utilisée dans l'exploitation est plus importante en VS (1.73 UTAF pour 19ha de SAU soit 10.98 ha de SAU/UTAF) que dans l'échantillon ART CH (1.32 UTAF pour 20.56 ha de SAU soit 15.57 ha/UTAF)

Le rapport ART 2011 fait état d'une grande variation du revenu moyen du travail de la M.O familiale selon les régions de production.

En 2011 ce revenu médian (échantillon national ART) a été de 52'200 CHF pour les exploitations de plaine, de 37'200 CHF pour les exploitations de la zone des collines et seulement de 25'600 CHF pour les exploitations situées en zone de montagne.

Conclusion et remarques :

- La charge en bétail est plus faible dans les exploitations ART-VS (0.68 UGB/HA) que dans l'échantillon ART-CH (0.97 UGB/HA).
- Compte tenu de la topographie difficile des exploitations agricoles de montagne en VS la SAU cultivée par unité de travail est plus faible en VS (11.48 ha/UT) que dans l'échantillon national ART.
- La prestation brute totale des exploitations ART-VS est en baisse de 5.1% par rapport en 2010.
- Le revenu du travail de la M.O Familiale a été en moyenne sur la période 2009/11 de 18'760 CHF par UTAF pour les exploitations ART-VS de 27'847 CHF au niveau CH.
- La comparaison des résultats ART VS-CH fait apparaître une différence importante (qui mérite une réflexion technico-économique plus poussée) des frais d'alimentation des animaux soit (sur la période de 2009-2011) 927 CHF/UGB pour les exploitations VS et 809 CHF/UGB au niveau CH.



Monitoring agro-environnemental et politique agricole

Depuis 2009 un réseau d'exploitations DC-IAE (dépouillement centralisé – indicateurs agro-environnementaux) a été initié par le centre de compétence IAE de ART.

Actuellement ART récolte des données agro-environnementales détaillées d'environ 300 exploitations agricoles. Le but de ce projet est de créer un monitoring agro-environnemental de surveillance de la politique agricole basé sur des indicateurs au nombre de 16 au niveau Suisse.

Ce monitoring DC-IAE doit répondre aux objectifs suivants :

- Observation des effets de l'agriculture sur l'environnement (régional et par type d'exploitation)
- Détection d'effets non désirés
- Définitions d'objectifs environnementaux réalistes
- Information des milieux concernés et des politiques
- Aide aux décisions
- Justification des prestations écologiques de l'agriculture

Les tâches des agriculteurs pour ce projet sont définies ainsi :

- Suivre une formation sur l'utilisation du module DC-IAE d'Agrotech
- Saisir les données à partir du 1^{er} janvier et régulièrement à l'aide du logiciel Agrotech en complément des saisies comptables dans Agro-twin
- Accepter que les données « anonymes » soient transmises à ART
- Permettre l'accès de son exploitation à des chercheurs travaillant sur le développement de méthodologies pour le calcul des indicateurs agro-environnementaux (accès limité à quelques exploitations)

Les avantages pour les agriculteurs sont principalement :

- Mise à disposition gratuite de l'outil de gestion d'exploitation « Logiciel Agrotech »
- Formation sur le module IAE-Agrotech (participation au cours initial et cours de soutien, CHF 100.-- attribués par exploitation)
- Si souhaité, IAE calculés pour l'exploitation de l'agriculteur
- Journée annuelle d'information sur le Monitoring agro-environnemental et nouveautés en politique agricole
- Dédommagement financier par exploitation de CHF 550. – par an
- Contribution au futur de la politique agricole (futur des paiements directs entre autres objets)

Le Service de l'agriculture a effectué un test préliminaire avec l'enregistrement des données d'une exploitation agricole en zone de montagne. Des démarches sont actuellement entreprises pour recruter et former des exploitants qui souhaitent participer à ce projet sur une base volontaire. De plus amples informations au sujet du DC-IAE seront fournies dans le "Rapport statistiques 2013".

